République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉES MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts

- **Commissions Centrales**
  Central Tenders Boards
- **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
  Bids Analysis Sub-Committees Cat 1
- **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
  Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence ***http://armp.cm,***
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

TRANSPORT	02	TELECOMMUNICATION	01	NON DEFINIS	01
ECONOMIE	05	INFRASTRUCTURE	13	SANTE PUBLIQUE	02
BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	04	RURAL	08	ADMINISTRATION	06

N° 1858
31 Juillet 2019
31 July 2019
5:46 PM/17H:46

CONTACTS AGENCE
B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26
Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT
Tel : 222 20 49 17
Web : pridesoft.armp.cm
Mail : pridesoft@armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	002bis/AONO/C.MROU/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002BIS/C.MROU/CIPM/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉAUSATION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONGR RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	20-08-2019
2	**Reference**	007/AONO/C.MROU/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C.MROU/CIPM/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉHABILITATION DE TRENTE QUATRE (34) POINTS D'EAUX DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE MINDOUROU, DÉPARTEMENT DU HA UT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	20-08-2019
3	**Reference**	008/AONO/C.MROU/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C.MROU/CIPM/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVA UX DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE DU DIRECTEUR DE L'ECOLE PUBLIQUE DE KAGNOL DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG , REGION DE L'EST (LOT UNIQUE) .
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	20-08-2019
4	**Reference**	21/AONO/F.31 /SAEF/CDPM/19 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/AONO/F.31 /SAEF/CDPM/19 DU 29 JUILLET 2019 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANSCERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU,DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	23-08-2019
5	**Reference**	006/AONO/CAD5/CIPM/ 2019 DU 29/07/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/CAD5/CIPM/ 2019 DU 29/07/2019 POUR LA COLLECTE ET LA VALORISATION DE LA JACINTHE D'EAU DANS LES LOCALITES DE BONAMOUSSADI, BONANGANG, BONABEYIKE, ARRONDISSEMENT DE DOUALA V , DEPARTEMENT DU WOURIMAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VIMPUTATION BUDGETAIRE : 53 28 36206 641416 2247 821AUTORISATION DE DEPENSES :IU 04533 DELAI D'EXECUTION : SOIXANTE (60) JOURSFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	19-08-2019

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
6	**Reference**	22/AONO/F.31 /SAEF/CDPM/19 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22/AONO/F.31 /SAEF/CDPM/19 DU 29 JUILLET 2019 (EN PROCEDURE D'URGENCE)POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BATIMENTS AU LYCEE BILINGUE DE ZAVION DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	23-08-2019
7	**Reference**	002/AONO/BIS/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002BIS/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2019 DU 23/07/2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNBLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NEW-MELONG A (DENZO) DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : BIP MINDDEL EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	12-08-2019
8	**Reference**	06/AONO/F33/CDPM/19 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/F33/CDPM/19 DU 29 JUILLET 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE PMH A BABOUANTOU NGUIEU DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	27-08-2019
9	**Reference**	003/AONO/BIS/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003BIS/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2019 DU 23/07/2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINE LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN LOTS NON DISSOCIABLES. FINANCEMENTS : BIP 2019 (MINEE ET MINDDEL)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	12-08-2019
10	**Reference**	05/AONO/ONCC/CPM/ 2019 du 29 Juillet 2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/ONCC/CPM/ 2019 DU 29 JUILLET 2019 POUR L'AMÉNAGEMENT DU COFFEE HOUSE DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	03-09-2019
11	**Reference**	06/AONO/ONCC/CPM/ 2019 du 29 juillet 2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/ONCC/CPM/ 2019 DU 29 JUILLET 2019 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE PEINTURE ET DÉCORATION AU LABORATOIRE DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	19-08-2019

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
12	**Reference**	005/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/CADC/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0005/AAONO/CAYIII/CIPM/STADU/CADC/2019 DU 30 JUILLET2019POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IIIE BLOC A PHASE IDANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IIIE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0005/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/CADC/2019 DU 30 JUILLET 2019, POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT ANNEXE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IIIE BLOC A PHASE I.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	27-08-2019
13	**Reference**	N°000000245/AONO/MINEE/CIPM/19 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000000245/AONO/MINEE/CIPM/19 DU 30 JUILLET 2019 POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE STATION WAGON POUR LE COMPTE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE CHOLLET ET LIGNES ELECTRIQUES ASSOCIEES. EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	21-08-2019
14	**Reference**	006/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/CADC/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°0006/AAONO/CAYIII/CIPM/STADU/CADC/2019 DU 30 JUILLET 2019POUR LE CONTROLE/SUIVI TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IIIE BLOC A PHASE ILE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IIIE (MAÎTRE D'OUVRAGE), LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	27-08-2019
15	**Reference**	001/AONO/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM /2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°001/AONO/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM /2019 DU __31/07/2019__EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE : NKENGUE, BIKOGO, MBANEDOUMA, NKOL-MBA ET ELIG-MFOMO DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO , DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTREDANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2019, LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION LES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES, EN LOT UNIQUE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	26-08-2019
16	**Reference**	002/AONO/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT DU 31/07/2019N°002/ AONO/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	26-08-2019

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
17	**Reference**	003/AONO/J03.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°003/AONO/J03.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2019 DU 31/07/ 2019, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DECINQ (05) CENTRES DE SANTE INTEGRES DANS LES LOCALITES DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.DANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2019, LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION LES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	26-08-2019
18	**Reference**	003/DC/C.MROU/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/C.MROU/CLPM/2019 POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIELS MÉDICAUX DANS CERTAINS CENTRES DE SANTÉS INTÉGRÉS ET AUTRES FORMATIONS SANITAIRES DE U COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST LOT UNIQUE).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	20-08-2019
19	**Reference**	004/DC/C.MROU/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 004 /DC/C.MROU/C1FM/20I9 DU POUR LA FOURNITURE D'UNE SCIE MOBILE DE TYPE «LUCAS MIL» À LA COMMUNEDE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	21-08-2019
20	**Reference**	02/DC/CTD-NKONGSAMBA 1er/CDPM/2019 du 26/07/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CTD-NKONGSAMBA 1ER/CDPM/2019 DU 26/07/2019 POUR LA FOURNTURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	20-08-2019
21	**Reference**	20/DC/F.31/SAEF/CDPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 20/DC/F.31/SAEF/CDPM/2019 DU 29 JUILLET 2019 POUR L'EQUIPEMENT ET INSTALLATION EN MATERIEL DE SONORISATION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BALEPO.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	23-08-2019
22	**Reference**	007/DC/ONCC/CPIM/2019 DU 29 JUILLET 2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 007/DC/ONCC/CPIM/2019 DU 29 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE BUREAU A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC)FINANCEMENT : BUDGET DE L'OFFICE —EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	19-08-2019

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
23	**Reference**	008/DC/ONCC/CPIM/2019 DU 29 JUILLET 2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°008/DC/ONCC/CPIM/2019 DU 29 JUILLET 2019 POUR L'ACQUISITION DES SPLITS A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC)FINANCEMENT : BUDGET DE L'OFFICE —EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	19-08-2019
24	**Reference**	001/DC/MINRESI/COMECA/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINRESI/COMECA/CIPM/2019 DU 29 JUILLET 2019 RELATIVE A L'ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUE DU PROJET CO CREATION D'UNE GESTION INNOVANTE DES RESSOURCES FORESTIERES COMBINANT LES METHODES ECOLOGIQUES ET LES CONNAISSANCES AUTOCHTONES (COMECA)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	27-08-2019
25	**Reference**	002/DC/MINRESI/COMECA/CIPM-MINRESI/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION A LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINRESI/COMECA/CIPM-MINRESI/2019 DU 29 JUILLET 2019 RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DU PROJET COMECA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	27-08-2019
26	**Reference**	002/ AC/COB/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°002/ AC/COB/CIPM/2019 DU 29 JUILLET 2019POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE OU PAQUET MINIMUM A LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTREMAITRE D'OUVRAGE ET AUTORITE CONTRACTANTE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	27-08-2019
27	**Reference**	001/AC/CAYIII/SG /CIPM/STADU /CADC/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/CAYIII/SG /CIPM/STADU /CADC/2019 DU 06-2019 RELATIF A LA FOURNITURE DES PAQUETS MINIMA DES ECOLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IIIE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	27-08-2019
28	**Reference**	N°00000244/19/ASMI/MINEE/SG/DPPG Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERÊTN°00000244/19/ASMI/MINEE/SG/DPPG DU 29 JUILLET 2019POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES DETAILLEES ET DES ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL PREALABLES POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS POINTS RURAUX DE DISTRIBUTION DES PRODUITS PETROLIERS DANS LES LOCALITES DE NGORO, NDELELE ET TIGNERE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	29-08-2019

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
29	**Reference**	N°001/ASMI/COB/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	DOSSIER DE PRE-QUALIFICATIONN°001/ASMI/COB/CIPM/2019 DU 31 JUILLET 2019POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DE CONSULTANTS (FIRMES) CHARGÉS CONTRÔLE DES TRAVAUX DE TROIS MINI ADDUCTIONS D'EAU DANS LES LOCALITÉS DE NKOMETOU3, MINKAMA ET KOMO MVOKANI DANS LA COMMUNE D'OBALA (RÉGION DU CENTRE)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	27-08-2019
30	**Reference**	005/C/RL/DSM/C.NGUE/SG/SPM /2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 005/C/RL/DSM/C.NGUE/SG/SPM /2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05(BIS)/AONO/C.NGBE/CIPM/SPM/201 9DU 21 JUIN 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES AVEC ROBINETS ÉQUIPÉS DE PANNEAUX SOLAIRES DANS LES LOCALITÉS DE MATOL ET PIMBO, COMMUNE DE NGAMBE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019.IMPUTATIONS : 53 27 641434 2246
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
31	**Reference**	010C/F.32/SAEF/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 010C/F.32/SAEF/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE N^'OOG /AONO/F.32/CDPMNAI/2019DU 19 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE EN PMH A MAKUH, COMMUNE DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN. REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
32	**Reference**	N°00038/C/MINAT/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00038/C/MINAT/CIPM/2019 DU30 JUILLET 2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°00023/AONOPU/CIPM/ MINAT 2019 DU 3 JUIN 2019PORTANT SÉLECTION D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES, D'UN CABINET ÉTUDES TECHNIQUES ET/OU D'UN GROUPEMENT DE BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PRÉFECTURE DE NGAOUNDÉRÉ, R+2, PHASE 1
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
33	**Reference**	N°14/C/CAYOS/SG/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°14/C/CAYOS/SG/2019 DU 30/07/2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AAONO/C-.AYOS/CIPM/2019 DU 11 JUIN 2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALES :LOT 1 CONSTRUCTION DE LA LIGNE MT MONOPHASEE TRONÇON EMINI-TOMBA-ONONO ET LOT 2 EXTENSION ELECTRIFICATION RURALE TRONÇON ONONO-MBAKA DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
34	**Reference**	N°15/C/CAYOS/SG/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°15/C/CAYOS/SG/2019 DU 30/07/2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AAONO/C-.AYOS/CIPM/2019 DU 25 JUIN 2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS(03) FORAGES ÉQUIPÉS À PMH DANS LES LOCALITÉS DE LOT 1 NGOUN ECOLE, LOT 2 AKAM-ENGALLI, LOT 3 NSAN 1 DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
35	**Reference**	224/19/DAG/DG/PAD DU 26/07/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N° 224/19/DAG/DG/PAD DU 26/07/2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 042/AOIO/PAD/CIPM-AS/2019 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU PAD DANS LE RÉ-ENGINEERING DES PROCESSUS, LE CHOIX ET L'IMPLÉMENTATION D'UNE NOUVELLE SOLUTION DE GESTION PORTUAIRE.-
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
36	**Reference**	008/C/C.BGRAIN/SG/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 008/C/C.BGRAIN/SG/2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 004 AFFÉRENT AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NGWENFON DANS LA COMMUNE DE BANGOURAIN, DÉPARTEMENT DU NOUN.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
37	**Reference**	006/C/C.BGRAIN/SG/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 006/C/C.BGRAIN/SG/2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 003 AFFÉRENT AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BANGOURAIN DANS LE DÉPARTEMENT DU NOUN (DEUX (02) LOTS).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
38	**Reference**	009/C/F/CRPM/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 009/C/F/CRPM/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RALATIFS A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/GOUV-OU/CRPM/2019 DU 24 JUIN 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA LOCALITE DE FOSSANG DANS L'ARRONDISSEMENT DE FOUMBOT, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
39	**Reference**	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
40	**Reference**	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
41	**Reference**	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
42	**Reference**	N°00038/C/MINAT/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00038/C/MINAT/CIPM/2019 DU30 JUILLET 2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°00023/AONOPU/CIPM/ MINAT 2019 DU 3 JUIN 2019PORTANT SÉLECTION D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES, D'UN CABINET ÉTUDES TECHNIQUES ET/OU D'UN GROUPEMENT DE BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PRÉFECTURE DE NGAOUNDÉRÉ, R+2, PHASE 1
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
43	**Reference**	009/C/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO/19 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/C/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO DU 31 JUILLET 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00000007/AONR/MINEE/PAEPYS/CSPM/19 DU 21 MAI 2019 LANCÉ APRÈS APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°000003/AMI/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO/18 DU 03 AOÛT 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES EN VUE DE LA RÉALISATION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE DÉPLACEMENT DES TOMBES SITUÉES DANS L'EMPRISE DE LA CONDUITE DE TRANSPORT D'EAU DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ ET SES ENVIRONS À PARTIR DU FLEUVE SANAGA, EXERCICE 2017.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
44	**Reference**	224/19/DAG/DG/PAD DU 26/07/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N° 224/19/DAG/DG/PAD DU 26/07/2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 042/AOIO/PAD/CIPM-AS/2019 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU PAD DANS LE RÉ-ENGINEERING DES PROCESSUS, LE CHOIX ET L'IMPLÉMENTATION D'UNE NOUVELLE SOLUTION DE GESTION PORTUAIRE.-
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
45	Reference	004/D/C.BGRAIN/SG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N'004/D/C.BGRAIN/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004 AFFERENT AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGWENFON DANS LA COMMUNE DE BANGOURAIN, DEPARTEMENT DU NOUN.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
46	Reference	003/D/C.BGRAIN/SG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°003/D/C.BGRAIN/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONALOUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003 AFFERENT AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BANGOURAIN DANS LE DEPARTEMENT DU NOUN (DEUX (02) LOTS).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
47	Reference	349/DR/F/SG/DAAJ/CA/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION REGIONALE N° 349/DR/F/SG/DAAJ/CA/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/GOUV-OU/CRPM/2019 DU 24 JUIN 2019 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DE LA LOCALITÉ DE FOSSANG DANS L'ARRONDISSEMENT DE FOUMBOT. DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
48	Reference	05/DM/LT/DSM/C.NGBE/SG/SPM/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°05/DM/LT/DSM/C.NGBE/SG/SPM/CIPM/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05(BIS)/AONO/C.NGBE/CIPM/SPM/2019DU 21 JUIN 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES AVEC ROBINETS ÉQUIPÉS DE PANNEAUX SOLAIRES DANS LES LOCALITÉS DE MATOL ET PIMBO , COMMUNE DE NGAMBE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, RÉGION DU LITTORAL..FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019.IMPUTATIONS : 53 27 641434 2246
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
49	Reference	N°00211/D/MINAT/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°00211/D/MINAT/2019 DU30 JUILLET 2019PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PRÉFECTURE DE NGAOUNDÉRÉ, R+2, PHASE 1.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
50	**Reference**	009/19/D/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO/19 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°0000009/19/D/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO DU 31 JUILLET 2019.PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00000007/AONR/MINEE/PAEPYS/CSPM/19 DU 21 MAI 2019 LANCÉ APRÈS APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°000003/AMI/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO/18 DU 03 AOÛT 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES EN VUE DE LA RÉALISATION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE DÉPLACEMENT DES TOMBES SITUÉES DANS L'EMPRISE DE LA CONDUITE DE TRANSPORT D'EAU DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ ET SES ENVIRONS À PARTIR DU FLEUVE SANAGA.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
51	**Reference**	N°073/2019/EDC/DG/DEP/PRERETD/IE Lire
	Titre/objet	DECISION N°073/2019/EDC/DG/DEP/PRERETD/IE DU 23 JUILLET 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT NO: 007/AOIO/EDC/CEP-PRERETD/SPM/2016 POUR LES ETUDES, LA FOURNITURE, LES TRAVAUX DE MONTAGE ET RACCORDEMENT DE 65 100 BRANCHEMENTS DANS HUIT (08) REGIONS DU CAMEROUN (TROIS (03) LOTS).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
52	**Reference**	N° 14/DM/CAYOS/SG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 14/DM/CAYOS/SG/2019 DU 30 JUILLET 2019 PORTANT ATTRIBUTION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AAONO/C-.AYOS/CIPM/2019 DU 25 JUIN 2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS(03) FORAGES ÉQUIPÉS À PMH DANS LES LOCALITÉS DE LOT 1 NGOUN ECOLE, LOT 2 AKAM-ENGALLI, LOT 3 NSAN 1 DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
53	**Reference**	N°13/DM/CAYOS/SG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°13/DM/CAYOS/SG/2019 DU 30 JUILLET 2019 PORTANT ATTRIBUTION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AAONO/C-.AYOS/CIPM/2019 DU 11 JUIN 2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALES :LOT 1 CONSTRUCTION DE LA LIGNE MT MONOPHASEE TRONÇON EMINI-TOMBA-ONONO ET LOT 2 EXTENSION ELECTRIFICATION RURALE TRONÇON ONONO-MBAKA DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
54	**Reference**	365 /DM/ C-MLG/SG/ST/2019 DU 16 JUILLET 2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°365 /DM/ C-MLG/SG/ST/2019 DU 16 JUILLET 2019 PORTANT PUBLICATION D RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/COMMUNE—MELONG/CIPM/ST/2019 DU 20 JUIN 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO RÉGION DU LITTORAL..
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
55	**Reference**	364 /DM/ C-MLG/SG/ST/2019 DU 16 JUILET 2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°364 /DM/ C-MLG/SG/ST/2019 DU 16 JUILET 2019 PORTANT PUBLICATION D RESULTAT DE L'APPEL D' OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/COMMUNE—MELONG/CIPM/ST/2019 DU 20 JUIN 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DEUX SALLESDE CLASSES A L' ECOLE PUBLIQUE DE NEW-MELONG (DENZO) DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO RÉGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
56	**Reference**	1470/19/DAG/DG/PAD DU 26/07/2019 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°1470/19/DAG/DG/PAD DU 26/07/2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 042/AOIO/PAD/CIPM-AS/2019 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU PAD DANS LE RÉ-ENGINEERING DES PROCESSUS, LE CHOIX ET L'IMPLÉMENTATION D'UNE NOUVELLE SOLUTION DE GESTION PORTUAIRE.-
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
57	**Reference**	007/DP/F32/SAEF/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION PREFECTORALE N° 007/DP/F32/SAEF/2019 DECLARANT INFRCUTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°006 BIS/AONO/F.32/CDPMN-AI/2019 DU 19 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE EN PMH A MAKUH, COMMUNE DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN. REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
58	**Reference**	ADDITIF N° 006/A/AONO/C/MROU/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002-BIS/AONO/C.MROU/2019 DU 09/07/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A AMPEL DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
59	**Reference**	ADDITIF N°01 A/S 05/AONO/C-MELONG/CIPM/ST/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2019 DU 04 JUIL 2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POINT D'EAU AGRICOLE A ESSEKOU DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DE LITTORAL.LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES INTÉRESSÉES À L'APPEL D' OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2019 DU 04 JUIL 2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POINT D'EAU AGRICOLE À ESSEKOU, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DE LITTORAL, QUE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
60	**Reference**	00/28/T//SC/SG/SECT.TB/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIONAL CLAUSE 004 BEARIAGON THE POSTPNEMENT OF THE OPENING DATE OF TENDER FILES NO 14 &015/ONIT/SC/SCITB/2019 OF 02ND JUNE 2019 FOR THE DEVELOPMENT OF TOURISTIC SITE PAH-NGOH IN BALIGHAM AND TOURISTICE SITESHUM LAKA IN MBUVIUAGE AB IN SANTA SUB DIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.THE STATE OF CAMEROON PRESENTED BY AC LORD MAYOR OF SANTA COUNCIL (DCA), NAMED AS "ADMINISTRATION" HEREBY DECIDES AS FOLLOWS: ARTICLE 1. THIS PRESENT ADDITIONAL CLAUSE HAS AS OBJECTION « THE POSTPONEMENT OFTEN OPENING DATE OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER FILES NO. NO.014 & 015/ONTT/SC/SCLTB/2019 02ND JULY 2019 FOR THE DEVELOPMENT OF TOURISTIC SITE PAH-NGOH IN BALIGHAM ANDTOURISTICE SITE SHUM LAKA IN MBU VILLAGE ALL IN SANTA SUB DIVISION, MEZAM DIVISION OFTHE NORTH WEST REGION. DUE TO THE RECOMENDATION FROM ARMP NW VIA LETTER N° 00119/L/ARMP/NW/CCR/CSPE/AA/19 AS A RESULT OF LATE RECEPTION OF TENDER NOTICES. ARTICLE 2 THAT ALL BIDDERS IN POSSION OF THIS TENDER FILE SHOULD REPPORT AT THE PUBLICATION OF THIS NOTE TO THE MAYOR'S SECRETARIATAT SANTA COUNCIL FOR FURTHER INFORMATION. ARTICLE 3.THAT THE SUBMISSION/OPENING TIMES REMAIN UNCHANGED. ARTICLE 4.THAT THIS PRESENT ADDITTONAI CLAUSE IS ISSUED TO SERVE WHATEVER AND WHENEVER NEED ARRISES
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
61	**Reference**	N° 08/AONO/ADC/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 01/07/2019POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.ADDITIF N° 2
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
62	**Reference**	N° 09/AONO/ADC/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 09/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 04/07/2019POUR LA SOUSCRIPTION DE POLICES D'ASSURANCES A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.AADDITIF N° 1
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
63	**Reference**	ADDITIF N° 001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 003/AOIO/ CRTV/CIPM/19 POUR LA FOURNTURE D'EQUIPEMENTS DE DIFFUSION A LA CRTV EN PROCEDURE D'URGENCE, EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
64	**Reference**	Additif N°001/BUNEC/DG/DAF/CPPC Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/BUNEC/DG/DAF/CPPC À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/19/AONO/BUNEC/CIPM/2019 DU 08 JUILLET 2019 RELATIF À L'INFORMATISATION DE LA SOLDE, DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AINSI QUE DE LA COMPTABILITÉ AU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
65	**Reference**	ADDITIF Lire
	Titre/objet	ADDITIF SUR L'APPELS D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°007/AONO/COB/CIPM/2019 DU 10 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'APPUI A L'OPERATION VILLE VERTE DANS LA COMMUNE D'OBALA :
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

COMMUNE DE MINDOUROU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002BIS/C.MROU/CIPM/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉAUSATION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONGR RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
30 393 02 641221 2246 224604

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MINDOUROU, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour la réalisation d'un forage équipé de PMH à AMPEL dans la Commune de MINDOUROU, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est (lot unique).

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : **8 000 000 (Huit millions) Francs CFA TTC;**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine des Travaux Publics et Installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public EXERaCE 2019.
- Montant prévisionnel : **8 000 000 (Huit millions) Francs CFA TTC;**
- Imputation Budgétaire ; **30 393 02 641221 2246 224604.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de MINDOUROU, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de MINDOUROU, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Quinze mille (15 000) francs CFA** à la Recette des Finances d'MINDOUROU.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MINDOUROU, sans aucune indication sur l'identité du Soumissionnaire sous peine de rejet, au plus tard **le 20 Aout 2019 à 09 heures précises** et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002BIS/C.MROU/CIPM/2019 en procédure d'Urgence POUR LA RÉAUSATION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONGr RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE).

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.
Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances, soit : **300 000 (Trois cent mille) Francs CFA.**

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1/o du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances.
La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concerné
Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouvertjjre des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Mairie de MINDOUROU **le 20 Aout 2019 à 10 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune ae MINDOUROU, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

9-1-Critères éliminatoires
A. Critères éliminatoires :
a. Offre Administrative
1) Absence de la caution de soumission ;
2) Pièce falsifiée ;
3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire, excepté la caution de soumission ;
b. Offre technique
1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2) Absence de plus de deux (02) critères de qualification de l'offre technique ;
3) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.
4) Absence d'un Atelier complet sur la liste du matériel.
c. Offre Financière
1) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
2) Absence ou non-conformité au modèle du DAG d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;
NB Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.
B. Critères de qualification des offres techniques :
Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
a) Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
b) Personnel d'encadrement ;
c) Moyens matériels ;
d) Références de l'Entreprise;
e) Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;
f) Compréhension du projet (Sous-Détail des Prix Unitaires)
Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 80%, (soit au moins 21 « oui » sur 26) seront examinées.

15. Attribution

Chaque lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:
1- administrative sera jugée conforme ;
2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de critères supérieur ou égal à 80% ;
3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détalls des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de MINDOUROU ou de la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NYONG, aux numéros de téléphones : **663 248 039/243 283 660.**

BERTOUA le 29 Juillet 2019

Le MAIRE

ZENGLE NTOUH Richard

COMMUNE DE MINDOUROU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C.MROU/CIPM/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉHABILITATION DE TRENTE QUATRE (34) POINTS D'EAUX DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE MINDOUROU, DÉPARTEMENT DU HA UT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MINDOUROU, Autorité Contractante, lance, un appel d'offres national ouvert pour la réhabilitation de trente-quatre (34) points d'eaux dans certaines localités de la Commune de MINDOUROU, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est (lot unique).

2. Consistance des prestations

Les travaux, conformément aux spécifications techniques essentielles contenues dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières, comprennent notamment :
1- L'Installation de chantier ;
2- Réhabilitation ;
3- Développement et pompage ;
4- Environnement ;
5- Pérennisation des Ouvrages;

3. Cout Prévisionnel

- Montant prévisionnel ; **30 000 000 (Trente millions) Francs CFA TTC;**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine des Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par **le Budget Communal de EXERQCE 2019.**
- Montant prévisionnel ; 30 000 000 (Trente millions) Francs CFA TTC;

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de MINDOUROU, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de MINDOUROU, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA à** la Recette Municipale de MINDOUROU.

9. Remises des offres

20 Aout 2019 à 10 heures.

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, délai Incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.
Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances, soit : **80 000 (Quatre-vingt milie) Francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièoes administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1/o du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances.
La caution devra rester valable **quatre vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.
Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable.

13. Ouverture des Plis

20 Aout 2019 à 11 heures.

14. Critères d'évaluation

9-I-Critères éliminatoires
A. Critères éliminatoires :
a. Offre Administrative
1) Absence de la caution de soumission ;
2) Pièce falsifiée ;
3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire, excepté la caution de soumission ;
b. Offre technique
1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2) Absence de plus de deux (02) critères de qualification de l'offre technique ;
3) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.
c Offre Financière
1) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;
N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.
B. Critères de qualification des offres techniques :
Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
a) Déciaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
b) Personnel d'encadrement ;
c) Moyens matériels ;
d) Références de l'Entreprise;
e) Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;
f) Compréhension du projet (Sous-Détail des Prix Unitaires)
Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 80%, (soit au moins 21 « oui » sur 26) seront examinées.

15. Attribution

Chaque lettre-commande à éiaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:
1- administrative sera jugée conforme ;
2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de critères supérieur ou égal à 80% ;
3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de MINDOUROU ou de la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NYONG, aux numéros de téléphones : **663 248 039/243 283 660.**

BERTOUA le 29 Juillet 2019

Le MAIRE

ZENGLE NTOUH Richard

COMMUNE DE MINDOUROU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C.MROU/CIPM/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVA UX DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE DU DIRECTEUR DE L'ECOLE PUBLIQUE DE KAGNOL DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG , REGION DE L'EST (LOT UNIQUE) .

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MINDOUROU, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence , un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction du Logement d'Astreinte du Directeur de l'Ecole Publique de KAGNOL dans la commune de MINDOUROU, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est, (lot unique).

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :
¨ Lot 100 : Travaux Préparatoires - Etudes ;
¨ Lot 200 : Terrassements et Implantation ;
¨ Lot 300 : Fondations ;
¨ Lot 400 : Maçonnerie-Elévation
¨ Lot 500 : Charpente-Couverture-Plafond
¨ Lot 600 : Menuiserie Métallique ;
¨ Lot 700 : Menuiserie -Bois;
¨ Lot 800 : Electricité;
¨ Lot 900 : Peinture ;
¨ Lot 1000 : VRD

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : **9 598 218 (Neuf millions cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent dix-huit) Francs CFA ;**

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par **le Budget de la Commune de MINDOUROU, Comité Riverains EXERCICE 2019.**

Montant prévisionnel : 9 598 218 (Neuf millions cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent dix-huit) Francs CFA ;

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de MINDOUROU, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré gratuitement à la Commune de MINDOUROU, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **quinze mille (15 000) francs CFA** à la Recette Municipale de MINDOUROU.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MINDOUROU, au plus tard le 20 Aout 2019 à 11 heures précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C.MROU/CIPM/2019 en Procedure d'urgence POUR LES TRAVA UX DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE DU DIRECTEUR DE L'ECOLE PUBLIQUE DE KAGNOL DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG , REGION DE L'EST (Lot unique) .

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **trois (03) mois calendaires**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.
Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, soit **95 982 (Quatre-vingt-quinze mille neuf cent quatre-vingt-deux) Francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, déiivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.
La caution devra rester valable quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.
Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevabies.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de MINDOUROU le **20 Aout 2019 à 12 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MINDOUROU, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :
a. Offre Administrative
1) Absence de la caution de soumission;
2) Pièce administrative falsifiée ;
3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;
b. Offre technique
1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;
c Offre Financière
1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
2) Absence ou non-conformité au modèle du DAD d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO
NB Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.
B. Critères de qualification des offres techniques :
Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
1- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
2- Personnel d'encadrement ;
3- Moyens matériels ;
4- Références;
5- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité(s) sur les trois (03) dernières années ;
6- Attestation de solvabilité financière d'au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) soil!Cité(s)devant être déiivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.
7- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;
8- Compréhension du projet (Sous-Détail des Prix Unitaires)
Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 46 « oui » sur 65) seront examinées.

15. Attribution

Chaque lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:
1- administrative sera jugée conforme ;
2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;
3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des
prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de MINDOUROU ou de la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NYONG, aux numéros de téléphones : **653 248 039/243 283 660.**

BERTOUA le 29 Juillet 2019

Le MAIRE

ZENGLE NTOUH Richard

PRÉFECTURE DES BAMBOUTOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/AONO/F.31 /SAEF/CDPM/19 DU 29 JUILLET 2019 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANSCERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU,DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 94 709 07 1100002209 337

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2019, le Préfet du Département des Bamboutos, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pourle compte du Délégué Départemental de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire des Bamboutos, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des
travaux de CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLIQUES DEL'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU,DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS :
Lot 1 : Construction de deux (02) blocs de deux (02)salles de classe à l'Ecole Publique de Bamelo,
Lot 2 : Construction de deux (02) blocs de deux (02)salles de classe à l'Ecole Publique de Louh.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présentAppel d'Offres comprennent :

- Travaux préparatoires études ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente - couverture;
- Menuiseries métallique-bois ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD;
- Divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de trente-six millions (36 000 000) francs CFA pour chaque lot.

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué des deux (02) lots ci-dessous :
Lot 1 : Construction de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de Bamelo,
Lot 2 : Construction de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de Louh.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine du Génie civil.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice Budgétaire 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossierd'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Départementale du MINEPAT des Bamboutos ou au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (service des affaires économiques et financières), dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (service des affaires économiques et financières), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public, d'une somme non remboursable de 55.000 (cinquante-cinq mille) Francs CFA représentant
les frais d'acquisition du Dossierd'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contra récépissé au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (Service des Affaires Economiques et Financières), au plus tard le 23 Août 2019 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :
N°21/AONO/F.31 /SAEF/CDPM/19 DU 29 JUILLET 2019 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DESTRAVAUX DECONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANSCERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU,DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS :
Lot... : (Préciser le ou les lot)

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de quatre (04) mois par lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de sept cent vingt mille (720 000) francs CFApour chaque lot et valable pendant 30
jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnalre(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux

stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 23 Août 2019 à 12 heures précises dans la salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT des Bamboutos à Mbouda par la Commission Départementale de Passation des Marchés.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types: les critèreséliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Lenon-respect de ces critères entraîne le rejet de
l'offre du soumissionnaire.
Ils'agit notamment:
a) Absence de la cautionde soumission
b) Absence d'une pièce administrative dans
l'Offre et non régularisée dans les délais prescrits,
c) Fausse déclaration, pièces falsifiées;
d) Notetechniqueinférieure à 70% ;
e) Omission dans le devis quantitatifd'un prix unitaire quantifié,
f) Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur du non abandon de chantier.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.
Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent:
A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;
D- MATERIELS;
E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;
F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumiss
L'attributaire du marché est invité à se présenter dés signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (Service des Affaires Economiques et Financières pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se
présenter le marché est attribué au suivant.
NB : un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Préfecture des

Bamboutos ou à la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire des Bamboutos.
Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants :673 20 57 25 /699 37 07 48.

Additif à l'appel d'offres

Le Préfet du Département des Bamboutos (Autorité Contractante) se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent appel d'Offres

MBOUDA le 29 Juillet 2019

Le PRÉFET

EWANGO BUDU ERNEST

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/CAD5/CIPM/ 2019 DU 29/07/2019 POUR LA COLLECTE ET LA VALORISATION DE LA JACINTHE D'EAU DANS LES LOCALITES DE BONAMOUSSADI, BONANGANG, BONABEYIKE, ARRONDISSEMENT DE DOUALA V , DEPARTEMENT DU WOURIMAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VIMPUTATION BUDGETAIRE : 53 28 36206 641416 2247 821AUTORISATION DE DEPENSES :IU 04533 DELAI D'EXECUTION : SOIXANTE (60) JOURSFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 28 36206 641416 2247 821

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Publics de l'exercice 2019, le Maire de la Commune d'arrondissement de Douala 5,Maitre d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, en vue de la collecte et la valorisation de la jacinthe d'eau dans les localités de BONAMOUSSADI, BONANGANG, BONABEYIKE, Arrondissement de Douala, Département du Wouri.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre de la prestation, il sera question pour les consultants retenus:

- de collecter la jacinthe d'eau dans les localités de BONAMOUSSADI, BONANGANG, BONABEYIKE, et leur valorisation par la transformation en divers produits et
- de former les populations des sites concernés sur les techniques de collecte et sur les possibilités de valorisation de la jacinthe d'eau et les autres espèces aquatiques envahissantes (compost, objet d'art, papier, aliments pour le bétail, etc...)

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel prévu pour la prestation est de : 15 000 000 FCFA TTC (Quinze millions de FCFA)

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offre sont regroupés en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux ONG, Bureaux d'Études ou Groupement d'entreprises et aux entreprises de Droit Camerounais, ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) 2019

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours aux heures ouvrables au Service technique de la CAD5

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la CAD5 aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la recette municipale de Douala 5, de la somme non remboursable de **quarante mille (40 000) francs CFA.**

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dant un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service technique de la CAD5 , au plus tard le **19/08/2019 à 12 HEURES** précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE NN°006/AONO/CAD5/CIPM/ 2019 DU 29/07/2019
POUR LA COLLECTE ET LA VALORISATION DE LA JACINTHE EAU DANS LES LOCALITES DE BONAMOUSSADI, BONANGANG, BONABEYIKE DANS LE DEPARTEMENT DU WOURI, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ème
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Sous peine de rejet, les plis doivent être conformes aux prescriptions de la réglementation, notamment en ses articles 24 du code et 20 à 24 du RGAO. Le soumissionnaire doit produire son offre en 07(sept) exemplaires dont l'original et six (06) copies. Chaque Offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous plis (un pour les volumes administratifs, un pour le volume techniques et un pour les volumes financiers), qui doivent contenir eux-mêmes chacun, deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets doivent être fermés et scellés, avec la composition et les mentions tel qu'indiquées dans le RPAO. Elles devront impérativement être en cours de validité à la date de dépôt des offres.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de soixante (60) jours au plus.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque. soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Trois cent mille (300 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres. La caution devra porter le nom et l'adresse du soumissionnaire.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Trois cent mille (300 000) francs CFA et valable pendant trente. (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres. La caution devra porter le nom et l'adresse du soumissionnaire.
Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes parie service émetteur ou une autorité compétente et devront être en cours de validité, (datées de moins de trois mois).

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un (01) temps à la Mairie de la CAD5 (Service Technique) le **19/08/2019 à 13 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAD5, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence de la caution de soumission;
- la présence des pièces falsifiées ou de fausses déclarations dans l'offre;
- L'absence d'un sous - plis ou d'un sous - paquet;
- La note technique inférieure à 70 / 100
- La présence d'informations financières dans l'offre Technique.
- Pièce administrative non conforme et non régularisée après les quarante-huit heures. Le non respect d'un modèle du DAO.

2 PRINCIPAUX CRITERES ESSENTIELS

Les critères de qualification sont les suivants points

1. Compréhension de la mission, approche méthodologique et plan de travail
2. Observations et suggestions sur les termes de référence
3. Approche technique et méthodologique
4. Plan de travail

II- Expérience des consultants (personne morale) pertinente pour la mission

III- Qualifications et expériences du personnel clé pour la mission

METHODE DE SELECTION

La meilleure offre sera choisie par la méthode de sélection qualité - coût, conformément aux procédures décrites dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO), qui précise que le soumissionnaire ayant l'offre la mieux disante gagnera le marché.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la mieux disante.

16. Renseignements Complémentaires
Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service Technique de la CAD5.

DOUALA le 29 Juillet 2019

Le MAIRE

EBANDA Gustave

PRÉFECTURE DES BAMBOUTOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22/AONO/F.31 /SAEF/CDPM/19 DU 29 JUILLET 2019 (EN PROCEDURE D'URGENCE)POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BATIMENTS AU LYCEE BILINGUE DE ZAVION DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
94 110000 2209

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2019, le Préfet du Département des Bamboutos, Autorité Contractarue, lance en procédure d'urgence pour le compte du Délégué Départemental de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire des Bamboutos, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des
travaux de CONSTRUCTION DE CERTAINS BATIMENTS AU LYCEE BILINGUE DE ZAVION DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS :
Lot 1 : Construction de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe au Lycée bilingue de zavion,
Lot 2 : Construction d'un bloc administratif au Lycée bilingue de zavlon.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent:
• Travaux préparatoires études:
• Terrassement ;
• Fondations ;
• Maçonnerie - élévation ;
• Charpente - couverture ;
• Menuiseries métallique- bois ;
• Electricité ;
• Plomberie-sanitaire ;
• Peinture ;
• VRD ;
• Divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de trente-six millions (36 000 000) francs CFA pour le lot 1 et de vingt-sept millions (27 000 000) francs CFA pour le lot 2.

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué des deux (02) lots ci-dessous :
Lot 1 : Construction de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe au Lycée bilingue de zavion,
Lot 2 : Construction d'un bloc administratif au Lycée bilingue de zavion.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine du Génie civil

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice Budgétaire 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Départementale du MINEPAT des Bamboutos au au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (service des affaires économiques et financières), dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (service des affaires économiques et financières), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public, d'une somme non remboursable de 55.000 (cinquante-cinq mille) Francs CFA représentant
les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé au serétariat de la Préfecture des Bamboutos (Service des Affaires Economiques et Financières), au plus tard le 23 Août 2019 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention suivante ;
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22/AONO/F.31/SAEF/CDPM/19 DU 29 JUILLET 2019 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BATIMENTS AU LYCEE BILINGUE DE ZAVION DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS :
Lot... : (Préciser le ou les lot)

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de quatre (04) mois pour chaque lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de septcent vingt mille (720 000) francs CFA pour le lot 1et de cinq cent quarante
mille (540 000) francs CFA francs CFA pour le lot 2 et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le

cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.
12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date designature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sefera en un temps.
L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 23 Août 2019 à 12 heures précises dans la salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT des Bamboutos par la Commission Départementale de Passation des Marchés.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires etles critères essentiels.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraine lerejet de l'offre du soumissionnaire.
Ils'agit notamment:
a) Absence de la caution de soumission
b) Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans les délais prescrits,
c) Fausse déclaration, pièces falsifiées:
d) Notetechnique inférieureà 70% ;
e) Omission dans ledevis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,
f) Absence dansl'offre technique de la déclaration surl'honneur du non abandon de chantier.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceuxprimordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financiére des candidats à exécuterles travaux, objetde l'appeld'offres.
Lesprincipaux critères de qualification dont lesdétails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :
A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE:
C- EXPERIENCEDE L'ENTREPRISE ;
D-MATERIELS ;
E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;
F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissi
L'attributaire du marché est invité à se présenterdès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (Service des Affaires Economiques et Financières pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se
présenterle marché est attribué au suivant.

NB : un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pourla remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Préfecture des Bamboutos ou à la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire des Bamboutos.
Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants ;673 20 57 25 /699 37 07 48.
18- Additifà l'appel d'offres
Le Préfet du Département des Bamboutos (Autorité Contractante) se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter

toutes autres modifications ultérieures utiles au présent appel d'Offres.

MBOUDA le 29 Juillet 2019

Le PRÉFET

EWANGO BUDU ERNEST

COMMUNE DE MELONG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002BIS/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2019 DU 23/07/2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNBLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NEW-MELONG A (DENZO) DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : BIP MINDDEL EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la commune de MELONG, Autorité Contractante, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour les **Travaux de Construction d'un Bloc de deux (02) Salles de Classe à l'École Publique de NEW-MELONG A (DENZO) dans la Commune de Melong, Arrondissement de Melong, Département du Moungo, Région du Littoral.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent la **construction des blocs de deux salles de classe à l'École Publique NEW-MELONG A (DENZO) dans la Commune de Melong, Arrondissement de Melong Département du Moungo, Région du Littoral**.
Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros œuvre et ceux du second œuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

- TRAVAUX PREPARATOIRES - ETUDES
- TERRASSEMENT
- FONDATIONS
- MACONNERIE - ELEVATION
- CHARPENTE - COUVERTURE
- MENUISERIE METALLIQUE
- ELECTRICITE
- PEINTURE
- V.R.D.

3. Allotissement

Ces travaux sont en lot unique.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant les capacités Administratives, techniques et financières requises.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2019 du MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL (MINDDEL), en Ressources transférées, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP NEW-MELONG A (DENZO)	15 500 000 (Quinze millions cinq cent mille) F.CFA	53 27 641428 2222

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques Compétents de la Mairie de **MELONG**, Maître d'Ouvrage.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service technique, dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement, à la **Recette Municipale de MELONG**, d'une somme non remboursable de **Trente-cinq mille (35 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.
Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.
Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au Secrétariat Général de la Commune de Melong, au plus tard le **12/08/2019, à 11 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°…/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2019 DU 20/06/2019
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NEW-MELONG A (DENZO) DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
Financement : BIP MINDDEL Exercice 2019
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **310 000 (Trois cent dix mille) francs CFA.**
A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **12/08/2019, à 12 Heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de Melong, sis à la Commune de Melong.
Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

12. Critères d'évaluation

Critères de qualification :
Critères éliminatoires :
a) Absence de la caution de soumission
b) Absence ou non-conformité après 48 h après le dépôt des offres d'au moins une pièce du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission.
c) Pièces falsifiées, scannées ou non conforme
d) Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire, quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
f) Défaut de présentation dans l'Offre Technique du Soumissionnaire, d'une Déclaration sur l'honneur par laquelle celui-ci atteste que non seulement il n'a pas, en tant qu'Entreprise ou Membre d'un Groupement d'entreprises, abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établies par le Ministère des Marchés Publics ;
g) Modification d'une quantité dans le Devis ;
h) Absence totale d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

i) Non obtention d'au moins **23 Oui /28** soit au moins **80%** des **critères essentiels.**

Critères Essentiels :

référence générale de l'entreprise

1. Expérience générale de l'entreprise
2. Expérience dans les travaux similaires
3. Capacité technique
4. Moyens logistiques de l'entreprise
5. Matériels de sécurité
6. Autres matériels
7. Méthodologie d'exécution
8. Organisation et déroulement du projet
9. Capacité financière

N.B : le non respect de 80% des oui des critères entraîne l'élimination du candidat.
Les principaux critères d'évaluation
I. Références de l'Entreprise ;
II. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
III. Expérience du personnel d'encadrement ;
IV. Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **23 Oui /28** soit au moins **80 % des critères essentiels** énumérés ci-dessus, évaluée conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Melong, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée **la moins-disante** (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès des services Techniques de la Commune de **MELONG**.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : **673 205 725 & 699 370 748**.

MELONG le 23 Juillet 2019

Le MAIRE

KUETE JEAN

PRÉFECTURE DU HAUT NKAM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/F33/CDPM/19 DU 29 JUILLET 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE PMH A BABOUANTOU NGUIEU DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 32 423 03 451710 2246 811

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2019, le Préfet du Haut-Nkam, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un (01)forage équipé de PMH àBabouantou Nguieu dans l'arrondissementde Bandja, Départementdu Haut-Nkam.

2. Consistance des prestations

- Fabrication et installation d'un panneau de chantier ;
- Mobilisation ;
- Etude géophysique et implantation du forage ;
- Foration ;
- Equipement - Développement - Essai de débit - Analyse physico/chimique et bactériologique des eaux du forage ;
- Superstructure ;
- Système d'Exhaure.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de huit millions cinq-cents mille (8 500 000) de francs CFA.

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un seul lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine du Génie rural.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice Budgétaire 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétariat particulier de la Préfecture de Bafang ou àla Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Haut-Nkam dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables àla Préfecture de Bafang (Secrétariat Particulier) contre présentation d'une quittance de versement à la Recette des Finances du Haut-Nkam, d'une somme non rembou

9. Remises des offres

Ctiaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, places sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet devra parvenir à la Commission Départementale de Passation de Marchés du Haut-Nkam au plus tard le 27 Août 2019 à 10 heures précises, heure locale et devra porter la mention : -
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/F33/CDPM/19 DU 29 JUILLET 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE PMH A BABOUANTOU NGUIEU DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM
Financement : Budget d'Investissement Public (BIP) Exercice 2019
«A n'ouvrir qu'en séance dedépouillement.»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de trois mois (03) mois, Ce délai court àcompter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de trois cent quarante mille (340 000) francs CFA et valable pendant 30 jours au-
delà de la date originale de validité des offres.
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) nayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet) conformément aux stipulatio
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable Notamment l'absence d'une pièce administrative.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le .27 Août 2019 à11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Haut-Nkam.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister àcette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

14. Critères d'évaluation

Les critères dévaluation sont constitués de deux types :les critères éliminatoires et les critères essentiels
Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.
Il s'agit notamment:
a) Absence de la caution de soumission;
b) Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans les délais prescrits;
G) Fausse déclaration, pièces falsifiées:
d) Note technique inférieure à 70% ;
e) Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié;
f) Entreprise dont la défaillance aété constatée ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années.

Critères essentiels
Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à executer les travaux, objet del'appel d'offres.
Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent àla pièce 12 du présent DAO comprennent :
A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE :
D- MATERIELS;
E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;
F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DESTRAVAUX

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumiss
L'attributaire du marché est invité à se présenter dés signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat Particulier de la Préfecture de Bafang pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au
suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale de

l'Eau et de l'Energie du Haut-Nkam,
-Additif à l'appel d'offres
Le Préfet du Haut-Nkam (Autorité Contractante), se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent Appel d'Offres.

BAFANG le 29 Juillet 2019

Le PRÉFET

MAMOUDOU

COMMUNE DE MELONG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003BIS/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2019 DU 23/07/2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINE LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN LOTS NON DISSOCIABLES. FINANCEMENTS : BIP 2019 (MINEE ET MINDDEL)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019, le Maire de la commune de Melong, Autorité Contractante, lance pour le compte de la mairie de Melong, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de quatre (04) forages équipés de pompes à motricité humaine dans certaines localités de l'Arrondissement de Melong, Département du Moungo, Région du littoral.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter comprennent

- Etude et installation du chantier
- Foration ;
- Equipement et développement ;
- Essais de pompage, structure et pompe ;
- Analyse, traitement et formation comité, rapport technique ;

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises de droit Camerounais ayant les capacités Administratives, techniques et financières requises.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) pour le compte de l'exercice 2019, pour un coût estimatif global de **trente-trois millions cinq cent mille (33 500 000) de francs CFA TTC, répartis comme suit les trois premiers forages ont un coût chacun de huit millions Cinq Cent Mille (8 500 000) et le dernier à huit millions (8 000 000) Francs CFA:**

N° du Lot	OBJET	NUMERO DE L'ACTE	MONTANT AE/CP	GESTIONNAIRE
1	Forage équipé/BIP ÀU LYCEE BILINGUE DE MOUANGUEL	IU03306	8 500 000	MAIRIE
2	Forage équipé/BIP à LELEM MOUATONG	IU05398	8 500 000	MAIRIE
3	Forage équipé/BIP à EP LELEM MANGWELE	IU05399	8 500 000	MAIRIE
4	Forage équipé/BIP à EP MELONG CENTRE	IU05400	8 000 000	MAIRIE

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques Compétents de la Mairie de **MELONG**, Maître d'Ouvrage.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Melong, Service Technique, dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement, à la **Recette Municipale de MELONG**, d'une somme non remboursable de **Soixante milles (60 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.
Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.
Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au Secrétariat Général, au plus tard le **12/08/2019**, à **11 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

«APPEL D`OFFRES NATIONAL OUVERT AVIS D'APPEL D'OFFRES
N° 003BIS/AONO/COMMUNE- MELONG/CIPM/ST/2019
du 23/07/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN LOTS NON DISSOCIABLES»
Financement : BIP MINEE ET MINDDEL Exercice 2019
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution pour la réalisation des travaux est de Quatre (04) mois.

9. Cautionnement Provisoire

N/A

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 670 000 (Six cent soixante-dix milles francs) CFA délivrée par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative, conformément aux stipulations du (RPAO).
Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres (AAO).
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier entrainera le rejet pur et simple de l`offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **12/08/2019, à 12 Heures précises,** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de Melong, sis à la Commune de Melong.
Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
a) Absence de la caution de soumission
b) Absence ou non-conformité après 48 h après le dépôt des offres d'au moins une pièce du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission
c) Pièces falsifiées, scannées ou non conforme
d) Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire, quel que soit le Dossier.
e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
f) Défaut de présentation dans l'Offre Technique du Soumissionnaire, d'une Déclaration sur l'honneur par laquelle celui-ci atteste que non seulement il n'a pas, en tant qu'Entreprise ou Membre d'un Groupement d'entreprises, abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établies par le Ministère des Marchés Publics ;
g) Modification d'une quantité dans le Devis ;
h) Absence totale d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
i) Non obtention d'au moins **23 Oui /28** soit au moins **80%** des **critères essentiels.**

Les Principaux Critères essentiels :

Les critères essentiels des candidats porteront sur:

- Présentation générale de l'offre
- Expérience générale de l'entreprise
- Expérience dans les travaux similaires
- Capacité technique
- Moyens logistiques de l'entreprise
- Matériels de sécurité
- Autres matériels
- Méthodologie d'exécution
- Organisation et déroulement du projet
- Capacité financière

Le non-respect de 80% des oui des critères entraine l'élimination du candidat.

Les principaux critères d'évaluation

1. Références de l'Entreprise ;
2. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
3. Expérience du personnel d'encadrement ;
4. Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **23 Oui /28** soit au moins **80 % des critères essentiels** énumérés ci-dessus, évaluée conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès des services Techniques de la Commune de **MELONG**.
Numéros verts :
Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.
Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : **673 205 725 & 699 370 748**.

MELONG le 23 Juillet 2019

Le MAIRE

KUETE JEAN

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/ONCC/CPM/ 2019 DU 29 JUILLET 2019 POUR L'AMÉNAGEMENT DU COFFEE HOUSE DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222 201.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'aménagement des locaux de l'Office National du Cacao et du Café (l'ONCC), le Directeur Général de l'ONCC lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'Aménagement du Coffee House au laboratoire de l'ONCC à Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment le démontage des installations et le revêtement mural, Plafonnage, carrelage, électricité, fenêtre et pose étagère, équipements, cloisons, climatisation, plomberie, sécurité.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables s'élève à **49 500 000 FCFA (Quarante neuf millions cinq cent mille francs).**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises des travaux en bâtiments du droit camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le budget de l'ONCC de l'exercice 2019, imputation budgétaire n° 222 201.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au 9éme étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/5, tél : 33-42-59-36, dès publication du présent avis, sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **50 000 FCFA** au compte spécial CASARMP ouvert à la BICEC.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir au 9ème étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/5, au plus tard le **03 septembre 2019 à 13 heures** et devra porter la mention:

Appel d'Offres National Ouvert N°05/A0NO/ONCC/CPM/ 2019 du 29 Juillet 2019
pour l'Aménagement du Coffee House de l'Office National du Cacao et du Café.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **30 jours.**

9. Cautionnement Provisoire

Le soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de **990 000 FCFA,** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce12 du DAO, la validité qui doit être supérieure de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.
(6) La publication a lieu au Journal des Marchés publics (JDM)
(7) les frais d'achat du dossier sont payables au Compte spécial CAS- ARMP n°335988 ouvert à la BICEC.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières en un temps aura lieu le **03 septembre** 2019 à **14 heures par** la Commission de Passation des Marchés de l'ONCC.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agitnotamment :

Absence ou falsification d'une pièce du dossier administratif qui se constitue ainsi qu'il suit :

1. La copie de la carte de contribuable certifiée par le service émetteur ;
2. La copie du registre de commerce ;
3. L'original de l'attestation de non redevance
4. L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le greffe du T.P.I ;
5.
6. L'original de l'attestation pour Soumission de la CNPS ;
7. La caution de soumission
8. La domiciliation bancaire ;
9. Le reçu de versement des frais d'Achat du dossier ;
10. L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics (l'ARMP) ;
11. CCAP non paraphé ;
12. CCTP non paraphés.
13. Non-conformité de l'Offre Technique aux termes de Référence du DAO
14. Non-respect des trois critères essentiels.
15. Expérience du soumissionnaire
16. Personnels
17. Capacité financière

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technicofinancière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

Critères	Notation
Présentation générale de l'offre	O/N
Expérience du soumissionnaire	O/N
Personnels	O/N
capacité financière	O/N
Matériels	O/N

13. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire qualifié à la phase d'analyse des offres techniques et présentant l'offre financière la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au S^{ème} étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/5,

Toutes les manoeuvres de corruption doivent être **dénoncée aux numéros :** 699 37 07 48 /673 20 57 25

DOUALA le 29 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/ONCC/CPM/ 2019 DU 29 JUILLET 2019 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE PEINTURE ET DÉCORATION AU LABORATOIRE DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222 200

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre du réaménagement des locaux de services de l'Office National du Cacao et du Café (l'ONCC), le Directeur Général de l'ONCC lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux de peinture et décoration au laboratoire de l'ONCC.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment la peinture et décoration.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue de l'étude préalable est de **25 millions de FCFA**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux en bâtiments du droit camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget de l'ONCC de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 222 200

6. Consultation du Dossier

N/A

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au 9éme étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/5, tél : 33-42-59-36, dès publication du présent avis, sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **30 000 FCFA** au compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir au 9"me étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/5, au plus tard le **19 août 2019 à 13 heures** et devra porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert N°06/AONO/ONCC/CPMI 2019 du 29 juillet 2019
pour la réalisation des travaux de peinture et décoration au laboratoire de l'Office National du Cacao et du Café (En Procédure d'Urgence)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 30 jours.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de **500 000 FCFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, la validité qui doit être supérieure de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.
(6) La publication a lieu au Journal des Marchés publics (JDM)
(7) les frais d'achat du dossier sont payables au Compte spécial CAS- ARMP n° 335988 ouvert à la BICEC.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières en un temps aura lieu le **19 août 2019 à 14 heures** par la Commission de Passation des Marchés de l'ONCC.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

Absence ou falsification d'une pièce du dossier administratif qui se constitue ainsi qu'il suit :

- La copie de la carte de contribuable certifiée par le service émetteur ;
- La copie du registre de commerce ;
- L'original de l'attestation de non redevance ;
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le greffe du T.R1 ;
- L'original de l'attestation pour Soumission de la CNPS ;
- La caution de soumission ;
- La domiciliation bancaire ;
- Le reçu de versement des frais d'Achat du dossier ;
- L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics (l'ARMP) ;
- CCAP non paraphé ;
- CCTP non paraphés.
- Non-conformité de l'Offre Technique aux termes de Référence du DAO Non respect des trois critères essentiels.
- Expérience du soumissionnaire Personnels
- Capacité financière

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur

14. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire qualifié à la phase d'analyse des offres techniques et présentant l'offre financière la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au 9ème étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/5,
Toutes les manoeuvres de corruption doivent être dénoncée aux numéros : 699 37 07 48 /673 20 57 25

DOUALA le 29 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

COMMUNE DE YAOUNDE III

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0005/AAONO/CAYIII/CIPM/STADU/CADC/2019 DU 30 JUILLET2019POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IIIE BLOC A PHASE IDANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IIIE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0005/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/CADC/2019 DU 30 JUILLET 2019, POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT ANNEXE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IIIE BLOC A PHASE I.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet **l'exécution des travaux de construction du Bâtiment Annexe de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IIIème bloc A phase 1.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :
TRAVAUX DE GROS ŒUVRE
-TRAVAUX PRELIMINAIRES-ETUDES ;
-TERRASSEMENTS ;
-FONDATIONS ;
-STRUCTURE BETON ARME ET MACONNERIE SOUS-SOL ;
-STRUCTURE BETON ARME ET MACONNERIE DU RDC ;
-STRUCTURE BETON ARME ET MACONNERIE DU R+1 ;
-STRUCTURE BETON ARME ET MACONNERIE DU R+2 ;
-TOITURE-TERRASSE-CHARPENTE ET COUVERTURE
TRAVAUX DU SECOND ŒUVRE
-REVETEMENTS ET ENDUITS ;
-MENUISERIES BOIS, METALLIQUES, et ALUMINIUM ;
-PEINTURE ;
-EQUIPEMENTS SPECIAUX ;
-PLOMBERIE ET SANITAIRE ;
-ELECTRICITE-COURANTS FORTS ET FAIBLES ;
-AMENAGEMENT DE VRD ;

3. Participation et origine

Sous peine de disqualification, la participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources du **FEICOM et de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IIIème,** pour **l'exercice 2019** à hauteur de **Quatre cent cinquante-trois millions sept cent trois mille sept cent quatre Francs CFA (453 703 704 FCFA)** TTC.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat du Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III[e], **Porte R11 Téléphone : (237) (22 31 00 44) / (237) 658 503 520 / (237) 694 99 81 28,** dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat du Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IIIe,Téléphone : (237) (22 31 00 44) / (237) (237) 658 503 520 / (237) 694 99 81 28, dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cent-quatre-vingt-dix mille (190 000 FCFA) Francs CFA** payable auprès de la Recette Municipale de la Commune.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III[e], au plus tard le **27 Août 2019 à 11heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0005/AAONO/CAYIII/CIPM/STADU/CADC/2019 DU 30 JUILLET 2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III[e] BLOC A PHASE I
DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III ème /FEICOM
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **huit (08) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives**, une caution de soumission** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Neuf millions soixante-dix mille (9 070 000 FCFA)Francs CFA .**
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.
Notamment **l'absence de la caution de soumission** délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres

(90 jours), ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des pièces administratives et financière aura lieu **le 27 Août 2019 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III[e], dans la salle des Actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III[e].
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

11. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :
a) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres**;**
b) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM/CAY3 se réserve le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
c) Absence de la Caution de Soumission ;
d) non-exécution d'au moins Cinq (05) marchés (réceptionnés) dans le domaine de BTP durant les cinq (05) dernières années ;
e) non satisfaction d'au moins **90%** d'undes critères essentiels ;
f) ***Non-respect du profil du Conducteur des travaux (Ingénieur des Travaux Géni-Civil (Bac+5), cinq (05) ans d'expérience au poste de Conducteur des travaux dans les travaux de BTP, plus inscription à l'ordre national des ingénieurs de Géni-civil (ONIGC), Attestation de disponibilité ;)***
g) omission dans le BPU d'un prix unitaire quantifié ;
h) Registre de commerce ne présentant pas comme activité les travaux de BTP.
Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :
Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :
a) expérience du personnel d'encadrement ;
b) références de l'entreprise ;
c) disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
d) délai d'exécution, méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations ;
e) accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
f) autres pièces et présentation des offres.

12. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire présentant **l'offre évaluée la moins disante** et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.
Administration au nom de laquelle sera conclu le marché
A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire, le marché sera conclu par le maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III^{e} (Maitre d'Ouvrage).

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, **porte R11**, Téléphone : **658 503 520 / 694 99 81 28**.
Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler au numéro vert gratuit de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) qui est le **1517.**
E-mail : florent.messi@yahoo.fr

YAOUNDE le 30 Juillet 2019

Le MAIRE

OTELE MANDA ÉTIENNE MARCEL

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000000245/AONO/MINEE/CIPM/19 DU 30 JUILLET 2019 POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE STATION WAGON POUR LE COMPTE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE CHOLLET ET LIGNES ELECTRIQUES ASSOCIEES. EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , FONDS DE PROJET CHOLLET EXERCICE 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Projet d'Aménagement hydroélectrique de Chollet et lignes électriques associées, le Ministre de l'Eau et de l'Energie lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition d'un (01) véhicule Station Wagon.

2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent d'Appel d'Offres, comprend l'acquisition d'un (01) véhicule Station Wagon.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la fourniture, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres, s'élève à quarante millions (40 000 000) F CFA

4. Allotissement

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres, se fera en un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine automobile installé au Cameroun.

6. Financement

Les prestations, objet du présent d'Appel d'Offres, sont financées par les fonds de Projet Chollet exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N° 1 porte 03T12 ; BP 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°03T12 BP 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de Soixante quinze mille (75 000) Francs CFA. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète. (B.P ; Téléphone, Fax….).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N° 03T12 du Ministère de l'Eau et de l'Energie B.P : 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13, au plus tard le 21 aout 2019 à 14 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000000245/AONO/MINEE/CIPM/19 DU 30 juillet 2019 POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE STATION WAGON POUR LE COMPTE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE CHOLLET ET LIGNES ELECTRIQUES ASSOCIEES. EN PROCEDURE D'URGENCE. « A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est d'un (01) mois au garage administratif.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de huit cent mille FCFA (800 000) valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par un établissement financier ou d'une compagnie d'assurance habilité à délivrer les cautions dans le cadre des marchés publics et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission. Cette caution doit être délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières, aura lieu le 21 aout 2019 à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès du MINEE dans sa Salle de réunion nouvelle route Omnisport Rue Foé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires
• Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de (48h) ;
• Absence de la caution de soumission ;
• Non-respect des critères essentiels 3/4;
• Fausses déclarations, pièces falsifiées ;
• Absence de la Déclaration sur l'honneur de non abandon et de défaillance dans l'exécution des marchés passés.
*. Critères essentiels
1 - Conformité aux spécifications techniques .....65/65 de oui
2- Expériences et références similaires du concessionnaire.....oui
3- Délai de garantie ……....oui
4- Délai de livraison ……....oui

15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Ils peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Eau et de l'Energie, Service des Marchés Publics du MINEE, B.P.70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, 3ème étage de la Tour porte 03T12, immeuble ministériel n°01 ou au Projet d'Aménagement hydroélectrique de Chollet et lignes électrique associées.

YAOUNDE le 30 Juillet 2019

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE YAOUNDE III

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°0006/AAONO/CAYIII/CIPM/STADU/CADC/2019 DU 30 JUILLET 2019POUR LE CONTROLE/SUIVI TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IIIE BLOC A PHASE ILE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IIIE (MAÎTRE D'OUVRAGE), LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet, **le contrôle/suivi technique et la surveillance des travaux de construction du Bâtiment Annexe de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IIIe Bloc A phase I.**

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra :
Surveiller et contrôler/suivre les travaux :
-Exploiter les documents graphiques (plans d'exécution) en vue des évaluations ultérieures des travaux ;
-Suivre l'installation du chantier conformément au plan proposé par l'entreprise adjudicataire ;
-Contrôler les pièces techniques notamment les journaux de chantier et les procès-verbaux de réunions de chantier ;
-Contrôler la conformité de l'exécution des ouvrages suivant les prescriptions techniques contractuelles ;
-Produire des rapports mensuels faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux ;
- Produire un rapport final faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux
Proposer à la signature du Chef de Service du Marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;
Veiller à l'établissement des plans de recollement.
Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel s'élève à **Trente-six millions deux cent quatre-vingt-seize mille deux cent quatre-vingt-seize (36 296 296 FCFA) Francs CFA. Toutes Taxes Comprises.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux Bureaux d'Etudes Techniques de droits Camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation **des contrôles/suivi et la surveillance des travaux de construction des Bâtiments et Travaux Publics.**

Pièces constitutives du Dossier d'Appel d'Offres :

Les pièces constitutives du présent Appel d'Offres sont :
Pièce n°1 : Avis d'Appel d'Offres National Ouvert (AAONO) (version française et anglaise) ;
Pièce n°2 : Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO) ;
Pièce n°3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) ;
Pièce n°4 : Offre Technique Tableaux Types ;
Pièce n°5 : Offre Financière Tableaux Types ;
Pièce n°6 : Termes de Référence (TDR) ;
Pièce n°7 : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
Pièce n°8 : Formulaire de soumission (9.1) et modèle de projet de contrat (9.2) ;
Pièce n°9 : Textes et fiches modèles à utiliser par les soumissionnaires ;
Pièce n°10 Grille d'évaluation des offres techniques ;
Pièce n°11 : Listes des établissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III^{e}/FEICOM, Exercice 2019 et suivants**.** Le montant prévisionnel s'élève à **Trente-six millions deux cent quatre-vingt-seize mille deux cent quatre-vingt-seize (36 296 296 FCFA) Francs CFA. Toutes Taxes Comprises.**

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat du Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III^{e}, porte R11, Téléphone : (237) (22 31 00 44) / (237) (237) 658 503 520 / (237) 694 99 81 28, dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **soixante (60 000 FCFA) Francs CFA** payable auprès de la Recette Municipale de la Commune.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra être sous pli fermé au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III^{e}, au plus tard **le 27 Août 2019 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0006/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/CADC/2019 DU 30 JUILLET 2019 POUR LE CONTROLE/SUIVI TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III^{e} BLOC A PHASE I
Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III^{e}/FEICOM
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
Présentation de l'offre :
Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après qui sont contenus dans deux enveloppes fermées et scellées dont :
L'enveloppe A -Pièces administratives (volume 1) et Offre technique (volume 2) ;
L'enveloppe B -Offre financière (volume 3).
Les deux enveloppes précitées sont placées dans une troisième fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les soumissionnaires doivent fournir en plus, conformément aux dispositions **de l'Article 92 alinéa 08 du code des marchés publics**, une offre financière témoin scellée qui sera transmise à l'ARMP pour conservation.

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des prestations est de **neuf (09) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

9. Cautionnement Provisoire

Le cautionnement provisoire est valable pour une période de cent vingt **(120)** jours à compter de la date limite de remise des offres. Son montant est **Sept cent vingt-cinq mille (725 000 FCFA) francs CFA.**
Pour le soumissionnaire retenu, le cautionnement provisoire restera valable jusqu'à ce que le cautionnement définitif soit constitué.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en **deux (02) temps**. L'ouverture des Offres Administratives et Technique (première phase) et l'ouverture des Offres financières (deuxième phase).
L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **27 Août 2019 à 11heures** dans la dans la salle des Actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III e, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III e.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

11. Critères d'évaluation

13.1.: Critères éliminatoires
a) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative **48 heures** après l'ouverture des offres **;**
b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux la CIPM/CAY3 se réserve le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux;
c) Offre technique incomplète ou pièces non conformes ;
d) Note technique inférieur à **80/100** ;
e) Non satisfaction du profil du Chef de Mission (voir grille d'évaluation) ;
f) Utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans mise en disponibilité ;
g) Découverte d'un double statut (Entrepreneur et BET) dans les activités du soumissionnaire
h) Offre financière incomplète ou pièces non conformes ;
i) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié.
j) Absence du sous-détail d'un prix quantifié.
13.2. : Critères essentiels
Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :
a) Références des consultants, pertinentes pour la mission **15 pts ;**
b) Plan de travail et méthodologie proposés aux Termes de référence **15 pts ;**
c) Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission **50pts ;**
d) Moyens matériels **15 pts ;**
e) Capacité financière de **dix millions (10 000 000 F CFA) Francs CFA** délivrée par une banque de premier ordre attestant que le soumissionnaire peut préfinancer les prestations à concurrence de ce montant **5pts.**
A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note en capacité technique **supérieure ou égale à 80 points sur 100** seront analysées.
Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :
Avec NFi = Note financière, MMD = Montant de l'offre la moins disante, MS = montant évalué du soumissionnaire
La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :
avec NF = Note finale ; Nt = Note technique

12. Attribution

Le maitre d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la mieux-disante, celle ayant obtenue la note finale (NF) la plus élevée.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III^{e}, **porte R11**, Téléphone : **658 503 520 / 694 99 81 28**.
E-mail : **florent.messi@yahoo.fr**Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler au numéro vert gratuit de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) qui est le **1517.**

YAOUNDE le 30 Juillet 2019

Le MAIRE

OTELE MANDA ÉTIENNE MARCEL

COMMUNE D'ELIG MFOMO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°001/AONO/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM /2019 DU __31/07/2019__EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE : NKENGUE, BIKOGO, MBANEDOUMA, NKOL-MBA ET ELIG-MFOMO DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO , DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTREDANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2019, LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION LES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES, EN LOT UNIQUE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet, la réalisation des travaux de construction de cinq(05) forages équipés de pompes à motricité humaine dans les localités de : Nkengué, Bikogo, Mbanedouma, NkolMba et Elig-Mfomo, de la Commune d'Elig-Mfomo, Département de la Lekié, Région du Centre

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes pour le forage :

- Les études géophysiques et d'implantation du forage ;
- L'implantation du forage ;
- L'installation du chantier, y compris l'amenée et repli de tout le matériel nécessaire pour la foration ;
- Les travaux de foration et d'équipements de PMH ;
- Le développement, le pompage et les essais de débits ;
- Les travaux de superstructure : dalle légèrement inclinée en béton armé, rigoles périphériques autour du socle de la dalle, anti-bourbier à la périphérie ;
- La murette de clôture en agglos de 15 x 20 x 40 crépis et portillon.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de montant de francs **QUARANTE-DEUX MILLIONS CINQ CENT MILLE 42 500 000) CFA**.

4. Allotissement

Ces travaux sont constitués en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine de l'hydraulique.
Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir l'entreprise pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEE, Exercice 2019**,** sur les lignes d'imputation budgétaire ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (FCFA)	IMPUTATION
UNIQUE	CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DE BIKOGO	8 500 000	5332423036411262246821
	CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DE MBANEDOUMA	8 500 000	5332423036411262246821
	CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE D'ELIG-MFOMO	8 500 000	5332423036411262246821
	CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DE NKENGUE	8 500 000	5332423036411262246821
	CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DE NKOL-MBA	8 500 000	5332423036411262246821

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo, dès publication du présent avi versement de la somme non remboursable de **Soixante mille (60.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du do d'Elig-Mfomo.La quittance devra avoir le numéro de l'avis d'appel d'offres, lors du retrait du dossier, les soumissionnaires Complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, Email etc.….

- PRESENTATION DES OFFRES :
Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appe offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur autre que le blanc.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqu** d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie d'Elig-Mfomo au plus tard **le 26/08/ 2019 à 1**
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM /2019 DU 31/07/2019 EN PI
CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE :
ET ELIG-MFOMO DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO , DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est fixé à **quatre-vingt-dix(90) j** service(OS) de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établisseme Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **Huit cent cinquante mille (850.000) Francs CFA** e originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement ou Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de de **Huit cent cinquante mille (850.000) Francs CFA** originale de validité des offres. Le cautionnement de soumission peut être remplacé par la garantie d'une caution délivrée conf 2 du décret N° 2016/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics. Egalement, les chèques certifiés, les chèques ban de la caution de soumission.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou e émetteur**, ou **une autorité administrative (Sous-préfet, Préfet, Gouverneur…)** conformément aux stipulations du Règlement **La date de validité de toutes les pièces doit être impérativement postérieure à celle du lancement de la consultation.**
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamm par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances** ou le non-respect des modèles des pièc l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **(01) temps.** L'ouverture des offres administrative et financière aura lieu **le 26/08/2019 à 13 heu** des Marchés (CIPM) de la Commune d'Elig-Mfomo.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une et unique personne de

14. Critères d'évaluation

-PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES
-Pièces Administratives

1. Non production ou non remplacement dans un délai de 48 heures par les soumissionnaires d'une pièce absente ou non c
2. L'absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
3. Pièce falcifiée, ou fausse déclaration (la CIPM et l'Autorité Contractante se reservent le droit de proceder à l'authentificatio

-Offre technique
a) Entreprise figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics (cf. LC
b) Fausse déclaration, document falsifié ;
c) Dossier technique incomplet ;
d) Non existence de la capacité financière d'un montant minimal de quatorze millions (14 000 000) de francs Cfa,
e) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels.
-Offre financière
a) Offre financière incomplète ;
b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié (BPU, DQE et SDP) ;
c) Absence d'un sous-détail de prix.
-Critères essentiels
L'évaluation des offres techniques sera faite sur les principaux critères :

- Expérience du personnel d'encadrement;
- Les références de l'entreprise;
- La disponibilité du matériel et des équipements ;
- Méthodologie d'exécution**.**

15. Attribution

L'Entreprise attributaire du Marché sera celle dont les offres seront jugées conformes, pour l'essentiel, aux prescriptions du DAC

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pou

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie d'Elig-Mf

COMMUNE D'ELIG MFOMO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT DU 31/07/2019N°002/ AONO/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
531519701641126222821

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019, le Maire de la Commune d'Elig-Mfomo, **Maitre d'Ouvrage**, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique Bilingue d'Elig-Mfomo, tel que définis ci-après :

N°LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	COMMUNE
1	CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'ELIG-MFOMO	ELIG-MFOMO

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries en élévation ;
- La charpente et couverture ;
- Les menuiseries ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Seize Millions cinq cent mille (16 500 000)** Francs CFA.

4. Allotissement

Ces travaux sont constitués d'un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.
Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB, Exercice

2019**,** sur la ligne d'imputation budgétaire ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (FCFA)	IMPUTATION
1	Construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique Bilingue d'Elig-Mfomo**.**	16 500 000	5315197016411262222821

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Vingt-cinq mille** (2**5.000**) **FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la Recette Municipale de la Mairie d'Elig-Mfomo, la quittance devrait avoir le numéro de l'avis d'appel d'offre, lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse Complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, Email.

- PRESENTATION DES OFFRES :
Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- · L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- · L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- · L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme** tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie d'Elig-Mfomo au plus tard **le 26/08/ 2019 à 12 Heures** et devra porter la mention :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT DU 31/07/2019
N°002/ AONO/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM /2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est fixé à **quatr**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **TROIS CENT TRENTE MILLE (330.000) Francs CFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement ou organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **TROIS CENT TRENTEMILLE (330.000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le cautionnement de soumission peut être remplacé par la garantie d'une caution délivrée conformément aux dispositions de l'article 141 alinéas 1 et 2 du décret N° 2016/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics. Egalement, les chèques certifiés et les chèques banques et les hypothèques légales sont admis à la place de la caution de soumission.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative (Sous-préfet, Préfet,Gouverneur…) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu **le 26/08/ 2019 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune d'Elig-Mfomo dans la salle des Actes de ladite Commune.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

14. Critères d'évaluation

-PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES
-Pièces Administratives
ü Non production ou non remplacement dans un délai de 48 heures par les soumissionnaires d'une pièce absente ou non conforme du dossier administratif;
ü L'absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
ü Pièce falcifiée, ou fausse déclaration (la CIPM et l'Autorité Contractante se reservent le droit de proceder à l'authentification de tout document presentant un caractere douteux).

-Offre technique
a) Entreprise figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics ;
b) Fausse déclaration, document falsifié ;
c) Dossier technique incomplet ;
d) Non existence de la capacité financière d'un montant minimal de quatorze millions (14 000 000) de francs Cfa,
e) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels.
- Offre financière
a) Offre financière incomplète ;
b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié (BPU, DQE et SDP) ;
c) Absence d'un sous-détail de prix.
-Critères essentiels
L'évaluation des offres techniques sera faite sur les principaux critères :

- Expérience du personnel d'encadrement;
- Les références de l'entreprise;
- La disponibilité du matériel et des équipements ;
- Méthodologie d'exécution**.**

15. Attribution

L'Entreprise attributaire du Marché sera celle dont les offres seront jugées conformes, pour l'essentiel, aux prescriptions du DAO et évaluées la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie d'Elig-Mfomo Tél : 677 51 10 62 / 696 52 58 15..

YAOUNDE le 31 Juillet 2019

Le MAIRE

MVONDO AYISSI STANISLAS JOËL

COMMUNE D'ELIG MFOMO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°003/AONO/J03.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2019 DU 31/07/ 2019, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DECINQ (05) CENTRES DE SANTE INTEGRES DANS LES LOCALITES DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.DANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2019, LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION LES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet, la réalisation des travaux de réhabilitation de cinq(05) centres de santé intégré dans les localités de : Endama, Mbanedouma, Nkengué, Kokodo et Komo Esselé, de la Commune d'Elig-Mfomo, Département de la Lekié, Région du Centre tel que définis ci-après :

N°LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	VILLAGE
1	TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'ENDAMA	**ENDAMA**
	TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE **MBANEDOUMA**	**MBANEDOUMA**
	TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE **NKENGUE**	**NKENGUE**
2	TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE **KOMO ESSELE**	**KOMO ESSELE**
	TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE **KOKODO**	**KOKODO**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux d'étanchéité ;
- Les travaux de Carrelage ;
- Les travaux de Maçonnerie ;
- Les travaux de menuiserie métalliques et bois ;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de peinture ;
- Les travaux de Plomberie-Sanitaire.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cinquante millions FCFA**

4. Allotissement

Ces travaux sont constitués en un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.
Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINESANTE, Exercice 2019**,** sur la ligne d'imputation budgétaire ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (FCFA)	IMPUTATION
1	TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'**ENDAMA**	**10 000 000**	**534053107641126222182 1**
	TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE **MBANEDOUMA**	**10 000 000**	**534053107641126222182 1**
	TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE **NKENGUE**	**8 000 000**	**534053107641126222182 1**
2	TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE **KOMO ESSELE**	**10 000 000**	**534053107641126222182 1**
	TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE **KOKODO**	**12 000 000**	**534053107641126222182 1**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Soixante mille (60.000**) **FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la Recette Municipale de la Mairie d'Elig-Mfomo, la quittance devrait avoir les numéros de l'avis d'appel d'offre, lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse Complete : Boite Postale, Téléphone, Fax, Email.

- PRESENTATION DES OFFRES :
Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme** tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie d'Elig-Mfomo au plus tard **le 26/08/ 2019 à 12 Heures** et devra porter la mention :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°003/AONO/J03.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2019 DU 31/07/ 2019, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DECINQ (05) CENTRES DE SANTE INTEGRES DANS LES LOCALITES DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est fixé à **quatr**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO des montants par lot ci-dessous :

N° Lot	Montant en Francs Cfa.
1	Cinq cent soixante mille (560 000) Francs Cfa.
2	Quatre cent quarante mille (440 000) Francs Cfa.

Ces cautionnements sont valables pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement ou organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO des montants par Lot ci-après :

N° Lot	Montant en Francs Cfa.
1	Cinq cent soixante mille (560 000) Francs Cfa.
2	Quatre cent quarante mille (440 000) Francs Cfa.

Ce cautionnement est valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur**, ou **une autorité administrative (Sous-préfet, Préfet, Gouverneur …)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement ou organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances** ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **(01) temps.** L'ouverture des offres administrative et financière aura lieu **le 26/08/ 2019 à 1** d'Elig-Mfomo.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix

14. Critères d'évaluation

-PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

-Pièces Administratives

- Dossier incomplet ou piece non conforme, **sous reserve des dispositions du point I.1 de la circulaire N°002/CAB/PM**
- Piece falcifiée **(la CIPM et l'Autorité Contractante se reservent le droit de proceder à l'authentification de tout docu**

- Offre technique
a) Entreprise figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics (cf. dé
b) Fausse déclaration, document falsifié ;
c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
d) Absence de la capacité financière ;
e) Absence du rapport de la visite de site ;
f) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels ;
-Offre financière
a) Offre financière incomplète ;
b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
c) Absence d'un sous-détail de prix.
-CRITERES ESSENTIELS
L'évaluation des offres techniques ainsi:
a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise ;
b) Le matériel de chantier à mobiliser;
c) Référence technique ;
d) Présentation de l'Offre.

15. Attribution

L'Entreprise attributaire du Marché sera celle dont les offres seront jugées conformes, pour l'essentiel, aux prescriptions du DAC
NB : Une entreprise peut soumissionner et être attributaire de tous les deux Lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pou

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie d'Elig-Mf

COMMUNE DE MINDOUROU

DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/C.MROU/CLPM/2019 POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIELS MÉDICAUX DANS CERTAINS CENTRES DE SANTÉS INTÉGRÉS ET AUTRES FORMATIONS SANITAIRES DE U COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST LOT UNIQUE).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222 250

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement de l'EXERCICE 2019, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MINDOUROU, Autorité Contractante, lance, une consultation pour une Demande de Cotation relative à la fourniture de matériels médicaux dans certains Centres de Santés Intégrés et autres Formations Sanitaires de la Commune de MINDOUROU, Département du Haut-Nyong (lot unique).

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, comprennent la fourniture de matériels médicaux au Centre Médical d'Arrondissement de MINDOUROU dans la Commune de MINDOUROU.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : **10 000 000 (Dix millions) Francs CFA TTC ;**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par **le budget de la COMMUNE de MINDOUROU, EXERCICE 2019.**

- Montant prévisionnel : 10 000 000 (Dix millions) Francs CFA TTC ;
-Imputation : 222 250

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de MINDOUROU dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Mairie de MINDOUROU dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale de MINDOUROU, d'une somme non remboursable de **Quinze mille (15 000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, **en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels,** seront déposées sous pli fermé au plus tard **le 21 Aout 2019 à 10 heures,** heure locale, réceptionnées par le Maître d'Ouvrage à la Mairie de MINDOUROU et devront porter la mention:

DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/C.MROU/CIPM/2019 POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIELS MÉDICAUX DANS CERTAINS CENTRES DE SANTÉS INTÉGRÉS ET AUTRES FORMATIONS SANITAIRES DE U COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST LOT UNIQUE).

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des prestations est **de deux (02) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécuter la livraison.

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel par lot, soit 100 000 (Cent mille) Francs CFA.
La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émies les pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.
Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.
Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 21 Aout 2019 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MINDOUROU siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la Mairie de MINDOUROU à MINDOUROU.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :
a. Critères éliminatoires:
1. Absence d'une pièce administrative ;
2. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
3. Spécifications techniques non-conformes;
4. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
5. N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
6. Sous-détail des prix unitaires non conforme au modèle du dossier de consultation.
10.2. Critères de qualification:
L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :
1. Présentation générale de l'Offre Oui/Non
2. Chiffre d'affaire des Exercices 2016, 2 017 et 2018 Oui/Non
3. Solvabilité Financière (Attestation de solvabilité, par lot sollicité, délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI) Oui/Non
4. Conformité des fournitures aux spécifications techniques oui/Non
5. Planning de livraison Oui/Non
Seuls les soumissionnaires qui auront remplis au moins 70 % des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.

15. Attribution

A lissue de la comparaison des offres financières, la lettre-commande à élaborer sera proposée à l'attribution au soumissionnaire dont :
1- Les pièces administratives seront jugées complètes ;
2- Les propositions techniques seront jugées conformes et auront reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;
3- La proposition financière après corrections, conformément aux dispositions du Règlement de la Consultation, des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant **soixante (60) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de MINDOUROU au numéro de téléphone 663 248 039 ou de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Haut-Nyong, Tél **243 283 660 / 676 700 025**.

BERTOUA le 29 Juillet 2019

Le MAIRE

ZENGLE NTOUH Richard

COMMUNE DE MINDOUROU

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 004 /DC/C.MROU/C1FM/20I9 DU POUR LA FOURNITURE D'UNE SCIE MOBILE DE TYPE «LUCAS MIL» À LA COMMUNEDE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222-100

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune de MINDOUROU pour l'Exercice 2019, Le Maire de la Commune de MINDOUROU, Autorité Contractante, lance, pour le compte de ladite Commune, la présente consultation pour une Demande de Cotation pour la fourniture d'une scie mobile type LUCAS MIL à la Commune DE MINDOUROU.

2. Consistance des prestations

La prestation objet de la présente consultation est la fourniture d'une scie mobile type LUCAS MIL à la Commune de MINDOUROU.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel = **30 000 000 (Trente millions) FCFA TTC** ;

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par **le Budget de la Commune de MINDOUROU, Exercice 2019,**

> Montant prévisionnel = 30 000 000 (Trente millions) FCFA TTC ;
> Imputation : 222-100

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de MINDOUROU dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Mairie DE MINDOUROU contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale DE MINDOUROU, d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA.**

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, **en sept (07) exemplaire dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels** seront remises sous pli fermé au plus tard **le 21 Aout 2019 à 11 précises** à la Mairie de MINDOUROU et devront porter la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 004 /DC/C.MROU/C1FM/20I9 Du POUR LA FOURNITURE D'UNE SCIE MOBILE DE TYPE «LUCAS MIL» À LA COMMUNEDE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE).

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de **deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de d'effectuer la livraison.

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de Cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances, d'un montant de Trois cent mille (300 000) francs CFA.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice ou une autorité administrative.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclaréeirrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Demande de Cotation, entraînera son rejet pur et simple sans aucun recours.
Par ailleurs, les photocopies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront rejetées.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 21 Aout 2019 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MINDOUROU siégeant, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la Salle de réunion de la Mairie de MINDOUROU.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :
11.1. Critères éliminatoires:
- L'absence d'une pièce administrative ;
- Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- La non-conformité des propositions techniques aux spécifications techniques ;
- Absence d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière définie dans le Règlement de la Consultation
- Le non-respect d'au moins 75% critère de qualification.

11.2. Critères de qualification:
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatifs sur
1. Chiffre d'affaire du soumissionnaire oui/non
2. La solvabilité bancaire (Attestation de solvabilité financière délivrée par un établissement financier agréé par le MINFI) oui/non
3. La conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques oui/non
4. Le service après-vente oui/non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 75%, (soit au moins 3 « oui » sur 4) seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 75% des critères essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès soit du Maire de la Commune DE MINDOUROU, soit de la Mairie de MINDOUROU, **Tél 243 283 660 / 243 283 662.**

BERTOUA le 29 Juillet 2019

Le MAIRE

ZENGLE NTOUH Richard

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CTD-NKONGSAMBA 1ER/CDPM/2019 DU 26/07/2019 POUR LA FOURNTURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 15 197 02 64 1437 6114 821

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre du BIP, le Maire de la Commune de Nkongsamba I^{er}, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba I^{ER}, un Avis de consultation pour **LA FOURNTURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I**

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent **à LA FOURNTURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I** tel que précisé dans les spécifications techniques.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **6 346 500 (Six millions trois cent quarante six mille cinq cent) F.CFA**

4. Participation et origine

La participation au présent Avis de Demande de Cotation est ouverte à toute Entreprise de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières requises, disposant d'un agrément dans ce cas échéant.

5. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par **le BIP MINEDUB 2019 en ressources transférées à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba I, suivant le tableau ci-après :**

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
1	LA FOURNTURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I	6 346 500 (Six millions trois cent quarante six mille cinq cent) F.CFA	53 15 197 02 64 1437 6114 821

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté dès publication du présent avis à la **Commune d'Arrondissement de Nkongsamba I,** aux heures ouvrables.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au service technique du Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba I**, Maître d'Ouvrage**, dès publication du présent Avis contre présentation de l'Original de la quittance de versement à la **Recette Municipale de la commune de Nkongsamba Ier** d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) francs CFA,** représentant les frais d'achat de la Demande de Cotation.
Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis de Demande de Cotation et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.
Lors du retrait de la Demande de Cotation, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la quittance.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, au plus tard le **20/08/2019**, à 12 heures (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

«AVIS DE DEMANDE DE COTATION
N°02/DC/CTD-NKONGSAMBA 1er/CDPM/2019 du 26/07/2019POUR LA FOURNTURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
Financement : BIP MINEDUB 2019
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Demande de Cotation est **de TRENTE (30) jours.**

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 de la DC, d'un montant de **cent vingt six mille neuf cent trente (126 930) Francs CFA** valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.
A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.
Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le**20/08/2019**, à 13 Heures précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) du Moungo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba.
Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

12. Critères d'évaluation

Conformité des Offres
Principaux critères éliminatoires:
a) Absence de la caution de soumission ;
b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
d) Usage de faux documents ou de documents scannés;
e) Omission d'un prix quantifié du devis estimatif;
f) Absence d'une pièce de l'offre financière;
g) Faire partie de la liste des entreprises interdites de la commande publique par le Ministère des Marchés Publics.

Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non):
a) Références de l'Entreprise ;
b) Caractéristiques techniques
c) Proposition technique et planning de livraison ;
d) Délai de livraison;
e) Présentation générale de l'Offre;
f) Preuves d'acceptation des clauses à caractère administratif et technique.
Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 80% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

13. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, la Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre financière évaluée est la moins disante après correction.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Nkongsamba Ier.
Additif à l'Avis de consultation
Le Maitre d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au dossier de Demande de Cotation.
Numéros verts :
Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.
Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyan

NKONGSAMBA le 27 Juillet 2019

Le MAIRE

EL HADJ OUMAROU

PRÉFECTURE DES BAMBOUTOS

AVIS DE CONSULTATION N° 20/DC/F.31/SAEF/CDPM/2019 DU 29 JUILLET 2019 POUR L'EQUIPEMENT ET INSTALLATION EN MATERIEL DE SONORISATION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BALEPO.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Préfet du Département des Bamboutos tance, une consultation pour l'équipement et Installation en matériel de sonorisation de la Case Communautaire de Balépo.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des fournitures est de vingt-neuf millions (29 000 000) de francs CFA.

3. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais exerçant dans ce domaine d'activités.

4. Financement

La prestation, objet de la présente consultation est financée par le budget d'investissement public (BIP) BIPMINEPAT, exercice 2019.

5. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos {service des affaires économiques et financières ou à la
Délégation Départementale du MINEPATdes Bamboutos), dès publication du présent avis de consultation.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (Service des affaires économiques et financières), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public, d'une somme non remboursable de 50.000 (cinquante mille) Francs CFA, représentant
les frais d'acquisition du Dossier de Consultation.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos(Service des Affaires Economiques et Financières), au plus tard le 23 Août 2019 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :
Avis De Consultation N°20/DC/F.31/SAEF/CDPM/2019 DU 29 JUILLET 2019 POUR L'EQUIPEMENT ET INSTALLATION EN MATERIEL DE SONORISATION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BALEPO
« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».
Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée.

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de soixante (60) jours pour compter de la date de notification l'Ordre de Service de commencer la livraison.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) FCFA, établie par une banque de premier ordre ou organise financier agréée par le Ministère chargé des finances et valable pendant trente (30) jours au- delà de la date originale de validité des offres. La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement de consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de Consultation.
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence d'une pièce administrative.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 23 Août 2019 à12h 00, heure locale dans la salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPATdesBamboutos
Mbouda par la Commission Départementale de Passation des Marchés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :
a) Absence de la caution de soumission
b) Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans les délais prescrits,
c) Fausse déclaration, pièces falsifiées:
d) Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,

13. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux prescriptions minimums du descriptif technique et qui présente l'offre des prix la moins
disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Le Préfet du Département des Bamboutos (Autorité Contractante) se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent appel d'Offres.

MBOUDA le 29 Juillet 2019

Le PRÉFET

EWANGO BUDU ERNEST

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

AVIS DE CONSULTATION N° 007/DC/ONCC/CPIM/2019 DU 29 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE BUREAU A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC)FINANCEMENT : BUDGET DE L'OFFICE —EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre du réaménagement des locaux de services de l'Office National du Cacao et du Café (l'ONCC), le Directeur Général de l'ONCC lance une Demande de Consultation pour la fourniture des équipements de bureau au siège de l'ONCC.

2. Cout Prévisionnel

Le Budget pour la présente Demande de Consultation est de : **49 500 000 FCFA**

3. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux Sociétés domiciliées au Cameroun.

4. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Cotation peut être consulté et retiré au 9ème étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/5, tél : 233-42-59-36, dès publication du présent avis, sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **50 000 FCFA,** au compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC.

5. Remises des offres

Le bordereau descriptif et quantitatif de ces prestations doit être rédigé en français ou en anglais, chiffré et présenté en cinq (5) exemplaires. Ces exemplaires, dont un (1) original, devront être déposés à la cellule des marchés de l'ONCC, sise au siège, porte 9/5, tél : 233 42 10 48, au plus tard le **19 Août 2019à 13 heures** locale et devront porter obligatoirement la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION N° 007/DC/ONCC/CPIM/2019 DU 29 JUILLET 2019
POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE BUREAU A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC).
FINANCEMENT : Budget de l'ONCC - Exercice 2019 "Confidentiel — A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ".

6. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la fourniture objet de la présente demande de consultation est de 05 jours.
La livraison s'effectuera (Cinq) 05 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.
La livraison sera effectuée au siège de l'ONCC à Douala.
La livraison se fera à l'immeuble Siège de l'Office National du Cacao et du Café de Douala

7. Cautionnement Provisoire

Toute soumission doit être accompagnée d'une caution de soumission d'une durée de validité de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres, d'un montant de (Un million) **1 000 000 FCFA,** délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances de la République du CAMEROUN dont la liste figure dans la pièce n°7 du Dossier de Demande de Consultation.

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera à l'immeuble ONCC à Douala, le **19 Août 2019à 14 heures**, par la Commission de Passation des Marchés auprès de l'ONCC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont ils ont la charge.

9. Critères d'évaluation
Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de la présente demande de cotation sont les suivants :

- Absence ou falsification d'une pièce du dossier administratif qui se constitue ainsi qu'il suit
- La copie de la carte de contribuable certifiée par le service émetteur ;
- La copie certifiée du Registre de Commerce ;
- L'original de l'attestation de non redevance ;
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le greffe du T.P.I
- L'original de l'attestation de Soumission de la CNPS ;
- La caution de soumission
- La domiciliation bancaire
- Le reçu de versement des frais d'Achat de la D.C.
- L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- Non-respect de deux critères essentiels sur les trois qui suivent :
- Présentation générale de l'Offre ;
- Expérience et références du Soumissionnaire ;
- Délai d'exécution.

L'évaluation finale des offres des soumissionnaires qualifiés sera faite sur la base de ta conformité des critères essentiels suivant le système de notation binaire.

10. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire le moins disant ayant présenté des offres administratives conformes.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnées.

12. Renseignements Complémentaires

La dénonciation de tout acte de corruption se fait à travers un appel aux numéros 699 37 07 48/ 673 20 57 25.

DOUALA le 29 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

AVIS DE CONSULTATION N°008/DC/ONCC/CPIM/2019 DU 29 JUILLET 2019 POUR L'ACQUISITION DES SPLITS A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC)FINANCEMENT : BUDGET DE L'OFFICE —EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre du réaménagement des locaux de services de l'Office National du Cacao et du Café (l'ONCC), le Directeur Général de l'ONCC lance une Demande de Consultation pour l'acquisition des splitset le montage au siège de l'ONCC.

2. Cout Prévisionnel

Le Budget pour la présente Demande de Consultation est de : **20 millions**

3. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux Sociétés domiciliées au Cameroun.

4. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Cotation peut être consulté et retiré au 9ème étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/5, tél : 233-42-59-36, dès publication du présent avis, sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **30 000 FCFA,** au compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC.

5. Remises des offres

Le bordereau descriptif et quantitatif de ces prestations doit être rédigé en français ou en anglais, chiffré et présenté en cinq (5) exemplaires. Ces exemplaires, dont un (1) original, devront être déposés à la cellule des marchés de l'ONCC, sise au siège, porte 9/5, tél : 233 42 10 48, au plus tard le **19 Août 2019à 13 heures** locale et devront porter obligatoirement la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION N°008/DC/ONCC/CPIM/2019 DU 29 JUILLET 2019
POUR L'ACQUISITION DES SPLITS A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC).
FINANCEMENT : Budget de l'ONCC - Exercice 2019
"Confidentiel — A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ".

6. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la fourniture objet de la présente demande de consultation est de 05 jours.
La livraison s'effectuera (Cinq) 05 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.
La livraison sera effectuée au siège de l'ONCC à Douala.
La livraison se fera à l'immeuble Siège de l'Office National du Cacao et du Café de Douala.

7. Cautionnement Provisoire

Toute soumission doit être accompagnée d'une caution de soumission d'une durée de validité de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres, d'un montant de (Quatre cent mille) **400 000 FCFA,** délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances de la République du CAMEROUN dont la liste figure dans la pièce n°7du Dossier de Demande de Consultation.

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera à l'immeuble ONCC à Douala, le **19 Août 2019à 14 heures, p**ar la Commission de Passation des Marchés auprès de l'ONCC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont ils ont la charge.

9. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de la présente demande de cotation sont les suivants :

- Absence ou falsification d'une pièce du dossier administratif qui se constitue ainsi qu'il suit
- La copie de la carte de contribuable certifiée par le service émetteur ;
- La copie certifiée du Registre de Commerce ;
- L'original de l'attestation de non redevance ;
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le greffe du T.P.1
- L'original de l'attestation de Soumission de la CNPS ;
- La caution de soumission
- La domiciliation bancaire
- Le reçu de versement des frais d'Achat de la D.C.
- L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- Non-respect de deux critères essentiels sur les trois qui suivent :
- Présentation générale de l'Offre ;
- Expérience et références du Soumissionnaire ;
- Délai d'exécution.

L'évaluation finale des offres des soumissionnaires qualifiés sera faite sur la base de la conformité des critères essentiels suivant le système de notation binaire.

10. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire le moins disant ayant présenté des offres admit listr alives conformes.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnées.

12. Renseignements Complémentaires

La dénonciation de tout acte de corruption se fait à travers un appel aux numéros 699 37 07 48/ 673 20 57 25.

DOUALA le 29 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINRESI/COMECA/CIPM/2019 DU 29 JUILLET 2019 RELATIVE A L'ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUE DU PROJET CO CREATION D'UNE GESTION INNOVANTE DES RESSOURCES FORESTIERES COMBINANT LES METHODES ECOLOGIQUES ET LES CONNAISSANCES AUTOCHTONES (COMECA)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
53 19 260 01 730021 2319.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation lance un Avis de Consultation pour le recrutement d'un consultant devant assurer l'assistance à la maîtrise d'ouvrage délégué du projet de Co-création d'une Gestion Innovante des Ressources Forestières combinant les Méthodes Ecologiques et les Connaissances Autochtones (COMECA).

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation sont définies dans les Termes de Référence (TDR) annexés au dossier de consultation

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **neuf millions six cent mille** (9 600 000) francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent avis de consultation sont constituées d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité des conditions aux entreprises camerounaises, exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les prestations, objets de la présente consultation, sont financées par les fonds de contrepartie du Projet COMECA, exercice 2019, sur la ligne d'imputation 53 19 260 01 730021 2319.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **quinze mille (15 000)** francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42, au plus tard le 27 AOUT 2019 à 14 heures et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINRESI/COMECA/CIPM/2019 DU 29 JUILLET 2019 RELATIVE A L'ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUE DU PROJET CO CREATION D'UNE GESTION INNOVANTE DES RESSOURCES FORESTIERES COMBINANT LES METHODES ECOLOGIQUES ET LES CONNAISSANCES AUTOCHTONES (COMECA). A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à **un (01) an** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA** établie par un organisme financier agréé par le Ministère des Finances.

La caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de dépôt des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en une fois le **27 AOUT 2019 à 15 heures** par la Commission de Passation des Marchés dans la salle de réunions du MINRESI**.**

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

Evaluation des offres
L'évaluation des offres se fera en trois étapes :
Première étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
Deuxième étape : évaluation technique des offres administrativement conformes ;
Troisième étape : vérification des offres financières des Soumissionnaires dont les offres ont été reconnues techniquement et administrativement conformes.
Critères éliminatoires
• Fausses déclarations ou des pièces falsifiées, absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48h après l'ouverture des plis ;
• Absence de caution de soumission dans le dossier administratif;
• Absence d'un prix dans l'offre financière ;

13. Attribution

A l'issue de l'analyse financière, le soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre de prix la moins-disante sera retenue.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre- vingt dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du MINRESI, Service des Marchés (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

YAOUNDE le 29 Juillet 2019

Le MINISTRE

TCHUINTE Madeleine

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

AVIS DE CONSULTATION A LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINRESI/COMECA/CIPM-MINRESI/2019 DU 29 JUILLET 2019 RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DU PROJET COMECA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
53 19 260 01 730021 2319.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation lance un Avis de Consultation pour la fourniture d'un véhicule pick-up double cabine pour le du projet de Co-création d'une Gestion Innovante des Ressources Forestières combinant les Méthodes Ecologiques et les Connaissances Autochtones (COMECA)

2. Consistance des prestations

Les fournitures de la présente consultation sont définies dans les spécifications techniques du dossier de consultation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est d'un montant de **vingt deux millions** (22 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent avis de consultation sont constituées d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité des conditions aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les prestations, objets de la présente consultation, sont financées par les fonds de contrepartie du projet COMECA, exercice 2019, sur la ligne d'imputation **53 19 260 01 730021 2319**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **vingt cinq mille (25 000)** francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42, au plus tard le 27 AOUT 2019 à 14 heures et devra porter la mention :
« AVIS DE CONSULTATION A LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINRESI/COMECA/CIPM-MINRESI/2019 DU 29 JUILLET 2019 RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DU PROJET COMECA»
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum pour la livraison de la fourniture, objet du présent avis à consultation est fixé à **un (01) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **quatre cent mille (400 000) francs CFA** établie par organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances.
La caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en une fois **le 27 AOUT 2019** à **15 heures** par la Commission de Passation des Marchés dans **la salle de réunions** du MINRESI**.**
Seuls les soumissionnaires dont les offres sont régulièrement enregistrées ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

Evaluation des offres
L'évaluation des offres se fera en trois étapes :
Première étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
Deuxième étape : évaluation technique des offres administrativement conformes ;
Troisième étape : vérification des offres financières des Soumissionnaires dont les offres ont été reconnues techniquement et administrativement conformes.
Critères éliminatoires
• Fausses déclarations ou des pièces falsifiées, absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48h après l'ouverture des plis ;
• Absence de caution de soumission dans le dossier administratif;
• Absence d'un prix dans l'offre financière ;
• Absence des prospectus et des fiches techniques du fabricant ;
• Non respect de l'ensemble des caractéristiques techniques majeures du véhicule ;
• Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant.

13. Attribution

A l'issue de l'analyse financière, le soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre de prix la moins-disante sera retenu.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt-dix (90) jours, à compter de la date d'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du MINRESI, Service des Marchés Publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

YAOUNDE le 29 Juillet 2019

Le MINISTRE

TCHUINTE Madeleine

COMMUNE D'OBALA

AVIS DE CONSULTATION N°002/ AC/COB/CIPM/2019 DU 29 JUILLET 2019POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE OU PAQUET MINIMUM A LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTREMAITRE D'OUVRAGE ET AUTORITE CONTRACTANTE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
53 15 197 02 641176 6114 821.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le maire de la commune d'Obala, autorité contractante, lance un avis de consultation ouverte pour la fourniture du matériel didactique à la Commune d'Obala.

2. Consistance des prestations

1 (liste du matériel conformément à la lettre N°B1/1464/L/MINEDUB/SG/DEMP/SDEP/SEPP du Ministre de l'Education de Base jointe en annexe)

N°	DESIGNATION	UNITES
	1 - KIT SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE	
1	Cahier de 144 pages (niveau3) 80 g	u
2	Cahier de 144 pages (niveau2) 80 g	u
3	Cahier de 144 pages (niveau1) 80g	u
4	Paquet de stylo à bille rouge (BIC Cristal)	pqt
5	Paquet de stylo à bille bleu (BIC Cristal)	pqt
6	Règle graduée de couleur jaune, 50 cm de long	u
7	Carton de boïte de craie couleur robercolor	carton
8	Carton de boïte de craie blanche robercolor	carton
9	Carton de 5 rames de papier	carton
10	AGRAFEUSE PLIER DELI STAPLER N°0328	u
11	Effaçoir avec manche en bois	u
12	cahier de préparation , 80g de 400 pages	u

N°	DESIGNATION	UNITES
13	Trombonnes paquet de 1000	u
14	Boîte de corrector Bic	u
15	Chemises cartonnées, paquet de 1000, 180 g	pqt
16	Sous chemises paquet de 250, 80g	pqt
17	Enveloppes format A4 paquet de 100	pqt
18	Enveloppes petit format A5	pqt
19	Compedium 1m pièce	u/m
20	Grande Equerre pour tableau	u
21	Grand Compas pour tableau	u
22	boite de COLLE pour papier TRANSPARENT DR FAN ALL PURPOSE GLUE 1L	l
23	Ardoisine	bte
	2 - KIT HYGIENE	
24	Savon morceau de 400 g	u
25	Eau de javel en litre	l
26	Crésil	l
27	Papier Hygiénique rouleau de 48 sita	u
28	Seau en plastique avec couvercle de 15 litres	u
29	Chlore	kg
30	Bouilloire scarlett	u
31	Gobelets en plastique	u
32	Brouette tropic orange	u
33	Râteau Tropic	u
34	Pelle Bèche Tropic	u
35	Pelle Ordinaire Tropic	u
36	Seau Maçon en plastique	u
	3 - BOÏTE A PHARMACIE	

N°	DESIGNATION	UNITES
37	Boîte à pharmacie (Paracétamol paquet de 1000, alcool 1 L, Coton hydrophile paquets de 500 grammes, Compresses 20x20 paquets de 100 compress, Bétadine, un rouleau Sparadraps perforés 10cmx5m , 1 paire de ciseau)	ff

3. Allotissement

NOMBRE MAXIMUM DE LOTS : (le cas échéant)
Ce marché a un lot unique.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun ayant une expérience dans le domaine concerné.

5. Financement

La fourniture du paquet minimum d'un montant prévisionnel de 21 693 000 FCFA est financée par le BIP MINEDUB 2019, imputation : 53 15 197 02 641176 6114 821.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Chef Service Technique de la Commune d'Obala.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu au Service des Marchés de la Commune d'OBALA dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (**25 000**) francs CFA payable à la recette Municipale de la Commune d'Obala.
Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, e-mail).

8. Remises des offres

Les bordereaux descriptifs, quantitatifs et estimatifs doivent être chiffrés. Les offres rédigées en français ou en anglais établies en sept (07) exemplaires (dont l'original et six (06) copies), et doivent être déposées sous enveloppe fermée cachetée, contre récépissé au Service de la passation des marchés de la Commune d'Obala sis au premier étage de l'immeuble abritant la Commune, au plus tard le **23 AOUT /2019 à 10** heures, heure locale, et devront porter la mention :
DEMANDE DE COTATION
N°002/ DC / CIPM / COB/ du 29 juillet /2019
POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE OU PAQUET MINIMUM A LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'ouvrage est de 15 jours**.**

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **23 aout 2019 à 11 heures par la Commission interne de passation des marchés à la Mairie d'Obala.**

11. Attribution

L'offre reconnue conforme aux spécifications techniques et évaluée la moins disante sera retenue. Toutefois, l'offre non conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant trente (**30**) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, auprès du Service de passation de marchés de la Commune d'Obala, dès publication du présent avis.
NB : pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro vert : 1517
Tous les soumissionnaires doivent joindre un CD de leurs offres dans leur enveloppe.

YAOUNDE le 29 Juillet 2019

Le MAIRE

EDIBA SIMON PIERRE

COMMUNE DE YAOUNDE III

AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/CAYIII/SG /CIPM/STADU /CADC/2019 DU 06-2019 RELATIF A LA FOURNITURE DES PAQUETS MINIMA DES ECOLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IIIE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IIIe, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation relatif à la **Fourniture des Paquets Minima des écoles** dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IIIe.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation sont définies dans le Descriptif de la Fourniture comme suit :

N°	Désignation	Spécification technique	Quantité par école	Quantité pour 27 écoles	Unité
1	Cahier de 144 pages (niveau 3)	80g	2	54	Pièces
2	Cahier de 144 pages (niveau 2)	80g	2	54	Pièces
3	Cahier de 144 pages (niveau 1)	80g	2	54	Pièces
4	Ardoise	Format A5	24	648	Pièces
5	Paquet de stylo à bille bleu	Marque BIC Christal	3	81	Paquets
6	Paquet de stylo à bille rouge	Marque BIC Christal	3	81	Paquets
7	Paquet de crayon ordinaire	B-2B	1	27	Paquets
8	Gomme	Mapped	7	189	Pièces
9	Taille crayon	Mapped	7	189	Pièces
10	Règle graduée	Couleur jaune, 50 cm de long	3	81	Pièces
11	Carton de boite de craie	Robercolor, en couleur	1	27	Cartons
12	Carton de boite de craie	Robercolor, couleur blanche	1	27	Cartons
13	Carton de 5 rames de papier	210×297 mm,70g	1	27	Cartons

N°	Désignation		Spécification technique	Quantité par école	Quantité pour 27 écoles	Unité
14	Registre	Appel journalier	Importé	6	162	Pièces
15		Transmission	Importé	1	27	Pièces
16		Courrier départ	Importé	1	27	Pièces
17		Courier arrivée	Importé	1	27	Pièces
18	Agrafeuse		8/4, Pièce	1	27	Pièces
19	Effaçoire		Avec manche en bois	6	162	Pièces
20	Cahier de préparation		80g,400 pages	8	216	Pièces
21	trombones		Paquet de 1000	1	27	Paquets
22	Boite de Corrector		BIC	2	54	Boites
23	Chemises cartonnées		Paquet de 100,180g	1	27	Paquets
24	sous chemises		Paquet de 250,80 g	1	27	Paquets
25	enveloppes format A4		Paquet de 100	1	27	Paquets
26	Enveloppe petit format A5		Paquet de 50	1	27	Paquets
27	Compendium		1m,pièce	3	81	Pièces
28	Grande équerre pour tableau		Pièce	3	81	Pièces
29	Grand compas pour tableau		Pièce	3	81	Pièces
30	Boite de colle pour papier		Litre	1	27	Boites
31	Ardoisine		Boite	3	81	Pièces
32	Savon		morceau de 400g	6	162	Pièces
33	Eau de javel		Litre	5	135	Pièces
34	Crésyl		Litre	5	135	Pièces
35	Papier hygiénique		Rouleau de 48,Sita	1	27	Pièces
36	Seau en plastique		Avec couvercle de 15 litres	7	322	Pièces
37	Chlore			5kg		Pièces
38	Bouilloire		scazrlett	6 pièces		Pièces
39	Gobelets		en plastique	12	324	Pièces

N°	Désignation	Spécification technique	Quantité par école	Quantité pour 27 écoles	Unité
40	brouette	tropic orange	1	27	Pièces
41	Râteau	tropic	2	54	Pièces
42	Pelle bèche	tropic	1	27	Pièces
43	Pelle ordinaire	tropic	1	27	Pièces
44	Seau maçon	En plastique	3	81	Pièces
45	Boite à pharmacie	complète	3	81	Pièces

3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises installées au Cameroun spécialisées dans l'équipement en matériel de bureau.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Ministère de l'Education de Base BIP 2019 (Crédits Transférés).

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du service technique de la Mairie de Yaoundé III^{e} (Efoulan) dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au service technique de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III^{e} contre présentation de l'original de la quittance de versement à la Recette Municipale d'une somme non remboursable de **20.000Fcfa,** représentant les frais d'acquisition du dossier de demande de cotation.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six(06) copies, devra parvenir à la Mairie de Yaoundé III^{e}, **service technique,** au plus tard le **27 Août 2019** à **14 heures précises** et devra porter la mention **:**

« AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/CAYIII/SG/CIPM/STADU/CADC/2019 DU 06-2019 RELATIF A LA FOURNITURE DES PAQUETS MINIMA DES ECOLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III^{E}
FINANCEMENT :Ministère de l'Education de Base BIP 2019,
IMPUTATIONS: 53 15 197 02 641186 6114 821
EXERCICE : 2019.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à **un (01) mois** à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **27 Août 2019** à **15 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la **salle des actes de la Mairie de Yaoundé IIIe.**
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée** et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

10. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres
Conformité des offres
Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

11. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service technique de la Mairie de Yaoundé IIIe (Efoulan).

YAOUNDE le 30 Juillet 2019

Le MAIRE

OTELE MANDA ÉTIENNE MARCEL

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERÊTN°00000244/19/ASMI/MINEE/SG/DPPG DU 29 JUILLET 2019POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES DETAILLEES ET DES ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL PREALABLES POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS POINTS RURAUX DE DISTRIBUTION DES PRODUITS PETROLIERS DANS LES LOCALITES DE NGORO, NDELELE ET TIGNERE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

La distribution des produits pétroliers, dernier maillon de la chaîne de valeur du pétrole, a subi de profondes mutations au Cameroun
depuis la libéralisation du secteur opéré par le décret n°2000/935/PM du 13 novembre 2000 fixant les conditions d'exercice des activités
du secteur pétrolier aval et ses modificatifs subséquents.
Depuis lors, les importantes réformes structurelles effectuées ont permis un développement fulgurant du réseau de stations-service grâce
à l'action conjuguée de la demande sans cesse croissante en produits pétroliers et la multiplication des markéters.
Néanmoins, malgré les progrès enregistrés, le Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE) est régulièrement interpellé sur l'inégale répartition
des stations-service sur l'ensemble du territoire national et en particulier dans les zones rurales. Le besoin dans ces zones se fait criard
et pousse les citoyens à se tourner de plus en plus vers les produits frelatés et/ou de contrebande, ou encore vers le bois de chauffe comme
substitut du GPL dans certaines zones pourtant à écologie très fragile. Cette situation crée un manque à gagner énorme pour les ménages,
mais aussi pour l'Etat, sans ignorer les conséquences désastreuses de la manipulation de ces produits pour l'environnement et la sécurité des hommes et des biens.
Afin de réduire cette fracture observée entre les zones rurales et les zones urbaines, le Gouvernement a mis en œuvre plusieurs mesures
dont la plus forte est l'obligation pour tout détenteur d'un agrément de distribution des produits pétroliers (D1) de construire au moins 20%
de ses stations-service en dehors des chefs-lieux de Département (cf. décret n°2000/935/PM du 13 novembre 2000 fixant les conditions
d'exercice des activités du secteur pétrolier aval). Cette contrainte éprouvée durant des années a montré ses limites du fait de la difficulté
du retour sur investissements enregistré par les markéters.
Les efforts ainsi entrepris par le Gouvernement sont certes louables, mais le gap à combler reste énorme au vu du rythme de croissance
du réseau de distribution des produits pétroliers. De l'analyse de l'état des lieux du secteur, il ressort qu'à ce jour, deux Départements entiers
ainsi que 189 Arrondissements (soit 52,5% d'arrondissements) ne disposent pas encore d'une station-service. Avec une moyenne nationale
d'environ 28 nouvelles stations-services construites par an, (dont seulement 06 en zones rurales), l'éradication de la fracture enregistrée nécessiterait plus d'une trentaine d'années.
Il est donc impératif pour le Gouvernement de trouver d'autres voies et moyens pouvant permettre l'atteinte des résultats escomptés à court ou à moyen terme.
A cet effet, le Gouvernement envisage la construction des stations-service rurales dans les zones qui en sont dépourvues. La construction
de ces infrastructures de base permettra aux populations d'accéder à d'autres formes d'énergies ainsi qu'aux nombreux services connexes qui y sont associés.
Au regard de ce qui précède, le Ministère de l'Eau et de l'Energie lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt dans l'optique
de pré-qualifier des Bureaux d'Etude Technique pour la réalisation des études techniques détaillées et des études d'impact environnemental
et social préalables pour la construction de trois points ruraux de distribution des produits pétroliers dans les localités suivantes, toutes dépourvues de stations-services :

- Ngorô dans le Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;
- Ndélélé dans le Département de la Kadey, Région de l'Est.
- Tignère dans le Département du Faro et Déo, Région de l'Adamaoua.

2. Objet

Objectif général
L'objectif général de la présente consultation est de réaliser pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Energie, des études techniques détaillées et des études d'impact environnemental et social préalables pour la construction de trois points ruraux de distribution des produits pétroliers dans les localités de Ngorô, Ndélélé et Tignère.
Les études réalisées devront être en totale cohérence avec l'environnement politique, stratégique, juridique, règlementaire, institutionnel, technique, opérationnel, économique, financier, environnemental et social du secteur pétrolier au Cameroun.
Les contraintes techniques, économiques, sécuritaires et environnementales pour la construction et l'exploitation d'un point rural de distribution des produits pétroliers ne sont pas identiques en zone rurales et en zone urbaine. Lesdites études viseront donc principalement la minimisation des coûts de construction et d'exploitation, la pérennisation des ouvrages à construire ainsi que la prise en compte des impacts environnementaux et sociaux du projet.
Objectifs spécifiques
Objectifs spécifiques des études techniques détaillées
Plus spécifiquement, les résultats attendus ici sont entre autres (liste non exhaustive) :
• la formulation de solutions techniques fiables, permettant d'obtenir le meilleur rapport qualité/prix à travers le choix de matériaux et de matériels adaptés aux zones cibles, ainsi que leur disponibilité ;
• la formulation de solutions techniques fiables, permettant de réduire les délais de construction des ouvrages dans les zones cibles dont l'accès est particulièrement difficile. Les aléas climatiques devront être pris en compte ;
• la formulation de solutions techniques fiables, permettant une exploitation aisée des points ruraux de distribution des produits pétroliers, tout en réduisant les charges liées à la maintenance des équipements ;
• la formulation de solutions techniques fiables, permettant un approvisionnement continu des ouvrages en produits pétroliers (mode et itinéraires logistique), en énergie électrique (réseau et/ou hybride thermique et/ou solaire) et en eau ;
• la proposition d'un modèle de contrat de distribution des produits pétroliers conforme à la réglementation en vigueur ;
• l'analyse prévisionnelle de la rentabilité et de la fonctionnalité de l'ouvrage.
Objectifs spécifiques des études d'impact environnemental et social
Plus spécifiquement, les résultats attendus ici sont entre autres (liste non exhaustive) :
• la formulation de solutions permettant préserver, et/ou améliorer la qualité de vie des populations environnantes ;
• la formulation de solutions permettant d'instaurer un climat de confiance entre les différents acteurs du milieu ;
• la formulation de solutions permettant d'éviter la détérioration des conditions environnementales pouvant conduire à la dégradation des ressources naturelles ;
• l'identification des impacts positifs du projet ainsi que les mesures à mettre en œuvre pour les capitaniser.

3. Consistance des prestations

Il est attendu entre autres du consultant (liste non exhaustive) :

S'agissant des études techniques détaillées :

- les devis pour les travaux de construction des ouvrages ainsi que pour les prestations liées à l'obtention des autorisations préalables (MINEE, MINIMIDT, MINCOMMERCE etc…) ;
- les plans de gestion du projet ;
- l'Avant-Projet Détaillé (APD) ;
- l'Avant-Projet d'Exécution (APE) ;
- le plan prévisionnel de maintenance et d'entretien ;
- un projet de Termes De Référence (TDR) pour la maitrise d'œuvre.

S'agissant des études d'impact environnemental et social :

- les Termes De Référence (TDR) pour l'étude d'impact environnemental et social ;
- le Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) ;
- le Certificat de conformité environnemental.

4. Participation et origine

La participation à la présente sollicitation à manifestation d'intérêt est réservée aux Consultants/ Bureaux d'Etudes Technique (BET) justifiant d'une expérience nationale et/ou internationale avérée dans le domaine des études ou des travaux de construction de stations-service.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, sous pli fermé au secrétariat de la Direction des Produits Pétroliers et du Gaz sise à Mvog-ada, au plus tard le 29 aout 2019.

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERÊT
N°000000244/19/ASMI/MINEE/SG/DPPG DU 29 juillet 2019
POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES DETAILLEES ET DES ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL PREALABLES POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS POINTS RURAUX DE DISTRIBUTION DES PRODUITS PETROLIERS DANS LES LOCALITES DE NGORO, NDELELE ET TIGNERE
« A OUVRIR UNIQUEMENT EN SALLE DE DEPOUILLEMENT »
MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
DIRECTION DES PRODUITS PETROLIERS ET DU GAZ
BP : 70 Yaoundé-Cameroun
Tel : (+237) 222 22 34 00

6. Composition du dossier

Le Ministre de l'Eau et de l'Energie invite les Consultants/ Bureaux d'Etudes Technique (BET) intéressés et ayant une expérience nationale et/ou internationale avérée dans le domaine des études ou des travaux de construction de stations-service, à manifester leur intérêt.

Les Consultants/ Bureaux d'Etudes Technique (BET) peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront être présentés dans une enveloppe scellée contenant à l'intérieur deux enveloppes.

La première enveloppe dite «enveloppe A » portera la mention « pièces administratives » et contiendra les documents ci-après :

N° D'ORDRE	DOCUMENTS
A1	Lettre de déclaration de manifestation d'intérêt du candidat timbrée à 1 000 F CFA faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social, les contacts…
A2	Photocopie du titre de patente en cours de validité ou ce qui en tient lieu
A3	Photocopie de la carte de contribuable ou ce qui en tient lieu
A4	Certificat d'imposition ou attestation de non redevance fiscale
A5	Tout document attestant de l'existence légale du Consultant/ Bureau d'Etudes Technique (BET)

La deuxième enveloppe dite «enveloppe B » portera la mention « offre technique ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références des soumissionnaires constitués dans l'ordre indiqué suivant :

1. Expérience générale du BET ;
2. Expérience spécifique du BET ;
3. Qualification des experts clés ;
4. Plan méthodologique ;
5. Moyens matériels.

A l'issue de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt, une liste restreinte de Consultants/Bureau d'Etudes Technique (BET) pré-qualifiés sera établie, et il leur sera adressé par voie de presse, une invitation à soumissionner.

7. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- Absence du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100.

*. Critères de pré-qualification

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

N° D'ORDRE	DOCUMENTS	NOTATION
1	Expérience générale du BET dans les études ou travaux de construction d'infrastructures	35
2	Expérience spécifique du BET dans les études ou travaux de construction de stations-services	20
3	Qualification des experts clés	25
4	Plan méthodologique	10
5	Moyen matériel	10
	TOTAL	100

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie à la direction des Produits Pétroliers et du Gaz.

9. Evaluation et publication des resultats

A l'issue de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt, une liste restreinte de Consultants/Bureau d'Etudes Technique (BET) pré-qualifiés sera établie, et il leur sera adressé par voie de presse, une invitation à soumissionner à l'appel d'offre national restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par la réglementation en vigueur en République du Cameroun.

YAOUNDE le 29 Juillet 2019

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE D'OBALA

DOSSIER DE PRE-QUALIFICATIONN°001/ASMI/COB/CIPM/2019 DU 31 JUILLET 2019POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DE CONSULTANTS (FIRMES) CHARGÉS CONTRÔLE DES TRAVAUX DE TROIS MINI ADDUCTIONS D'EAU DANS LES LOCALITÉS DE NKOMETOU3, MINKAMA ET KOMO MVOKANI DANS LA COMMUNE D'OBALA (RÉGION DU CENTRE)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

La décentralisation est devenue une véritable réalité au Cameroun depuis quelques années. En effet, l'Assemblée Nationale a adopté le 22 juillet 2004, la loi N°2004/017 d'orientation de la décentralisation qui fixe les règles générales applicables en matière de décentralisation territoriale.
Les compétences transférées aux Communes sont les suivantes (article 17, loi 2004/017 du 22 juillet 2004)
?? La création de l'aménagement des espaces publics urbains;
?? L'élaboration et l'exécution des plans d'investissements communaux;
?? La passation, en association avec l'Etat ou la région, de contrats-plans pour la réalisation d'objectifs de développement;
?? L'élaboration des plans d'occupation des sols, des documents d'urbanisme, d'aménagement concerté, de rénovation urbaine et de remembrement;
?? L'organisation et la gestion des transports publics urbains;
?? Les opérations d'aménagement;
?? La délivrance des certificats d'urbanisme, des autorisations de lotir, des permis d'implanter, des permis de construire et de démolir;
?? La création et l'entretien de voiries municipales ainsi que la réalisation des travaux connexes;
?? L'aménagement et la viabilisation des espaces habitables;
?? L'éclairage des voies publiques;
?? L'adressage et la dénomination des rues, places et édifices publics;
?? La création et l'entretien des routes rurales non classées et des bacs;
?? La création des zones d'activités industrielles;
?? La contribution à l'électrification des zones nécessiteuses;
?? L'autorisation d'occupation temporaire et de travaux divers.
Il apparait ainsi que cette loi fait de la commune une collectivité territoriale de base et lui assigne une mission générale de développement local et d'amélioration du cadre et des conditions de vie de ses habitants.

2. Financement

A cet effet, le Maire de la Commune d'Obala, afin de s'arrimer à la politique du Chef de l'État, a mis conjointement avec le Feicom une dotation de sept millions cent dix-huit mille quatre-vingt (**7 118 080)**Francs CFA
Cependant, les Collectivités Territoriales Décentralisées ne disposent pas encore d'outils opérationnels dans ce sens.

3. Remises des offres

Le dépôt des offres est fixé au **27 août 2019 à 10 heures** au Service de la passation des Marchés de la Commune d'Obala

4. Composition du dossier

Le dossier de pré qualification à rédiger en langue française devra être élaboré selon la forme et le contenu suivants; les différents points sont à traiter dans l'ordre indiqué ci-après :

i. **Formulaire de manifestation d'intérêt** indiquant le nom du consultant, son adresse, la personne à contacter, téléphone, télécopieur et courrier électronique; le cas échéant, les membres du groupement sont à désigner. A remplir par le représentant légal du Consultant **(Voir modèle annexe 1)**

ii. **Déclaration d'engagement** sur le respect des normes éthiques les plus rigoureuses lors de l'exécution du contrat. Les soumissionnaires doivent être conscients du fait que toute activité frauduleuse ou tentative de corruption entraînera la disqualification immédiate et l'exclusion de la procédure de sélection et fera l'objet de poursuites judiciaires. Cette déclaration doit être formulée et dûment signée selon le modèle indiqué en **annexe 2**

iii. **Présentation du Consultant/ du groupement** (10 pages au maximum) avec, le cas échéant, des références précises par rapport à la nature, la qualité et les tâches centrales du consultant/ du groupement **(Annexe 3)**

Présentation des affiliations avec d'autres bureaux, quelque soit leur nature, et qui pourraient donner lieu à un conflit d'intérêts dans l'exécution des services proposés.

iv. S'il s'agit d'un **groupement**, l'accord envisagé indiquant le chef de file et comportant les déclarations d'intention des membres du groupement **(Annexe 4)**

v. **Expérience du Consultant dans le domaine de contrôle et des études:** Liste des projets de référence couvrant les 10 dernières années et réalisées strictement en rapport avec les services envisagés. Expérience dans la Région / Pays **(Voir modèle annexe 5)**

vi. **Liste et CV succincts du personnel proposé** disponible pour les services proposés, permettant de juger de leur formation, leur expérience professionnelle et régionale, leur ancienneté de service dans l'entreprise, leurs compétences spécifiques par rapport au projet ainsi que leur expérience dans des fonctions similaires. Cette liste doit permettre d'apprécier de manière fondée la capacité générale du Consultant/ du groupement de mettre à disposition le personnel nécessaire possédant une forte expérience indispensable au projet, en cas de soumission d'une offre. Des points supplémentaires seront attribués à des personnels soit permanents, soit rattachés à l'entreprise dans le cadre d'une coopération de longue date. Egalement **CV succincts du personnel prévu pour l'appui par le siège Annexe 6)**

vii. **Document authentifié démontrant la capacité financière** du chef de file et de tous les membres du groupement, notamment un montant de **cinq (05) millions de Annexe 7**.
Les Consultants intéressés sont priés de soumettre des documents concis et clairs, mais significatifs, et de respecter la structure susmentionnée. La non- conformité du dossier à manifestation d'intérêt à la présente invitation et/ou la présentation d'informations fausses entraînera la disqualification du soumissionnaire.
Cependant le Consultant n'est pas tenu de respecter le format des tableaux présentés en annexe ci-après. Toutefois, les renseignements fournis doivent inclure les données demandées.

5. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Note technique inférieure à 70/100 ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Critères essentiels
Les critères d'évaluation spécifiques et leur poids correspondant se trouvent résumés dans le tableau suivant:

Critères	Maximum de points
1. Expériences acquises au cours des dix dernières années	

40

1.1 Expérience dans le contrôle de projets similaires (2.5pts/projets)	15
1.2 Expérience dans le domaine des marchés publics (2.5pts/projets)	10
1.3 Expérience dans la localité Région du centre (5 pts/projets)	15
2. Aptitude spécifique au projet	**60**
2.1 Evaluation des connaissances actuelles propres au projet	15
2.2 Evaluation de la capacité du personnel en tenant compte des tâches prévues	25
2.3 Evaluation du personnel-clé disponible à long-terme et titulaire pour le contrôle et l'assistance de l'équipe du projet par le siège	15
2.4 Forme, intégralité et spécificité par rapport au projet en ce qui concerne le contenu des documents de candidature	5
TOTAL	**100 points**

6. Evaluation et publication des resultats

A l'issue de la phase de pré qualification, 3 candidatures maximum seront retenues pour participation à l'appel d'offre.

YAOUNDE le 31 Juillet 2019

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

COMMUNE DE NGAMBE

COMMUNIQUE N° 005/C/RL/DSM/C.NGUE/SG/SPM /2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05(BIS)/AONO/C.NGBE/CIPM/SPM/201 9DU 21 JUIN 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES AVEC ROBINETS ÉQUIPÉS DE PANNEAUX SOLAIRES DANS LES LOCALITÉS DE MATOL ET PIMBO, COMMUNE DE NGAMBE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019.IMPUTATIONS : 53 27 641434 2246

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAMBE COMMUNIQUE :

Vu le procès-verbal de la Session d'examen des rapports des sous commissions d'analyses et propositions des soumissionna
municipale N°005/DM/RL/DSM/C.NGBE/SG/SPM 2019 du 26/07/2019, les résultats de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert sus

N°	Désignation	
01	Travaux de construction de deux (02) forages avec robinets équipés de panneaux solaires dans les localités de Matol et Pimbo,	**ETS**

Le représentant de l'Établissement adjudicataire est invité à se présenter à la Mairie de NGAMBE dans un délai de cinq (05) jour

NGAMBE le 26 Juillet 2019

Le MAIRE

YEDE Gilbert

PRÉFECTURE DU NOUN

COMMUNIQUE N° 010C/F.32/SAEF/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE N^'OOG /AONO/F.32/CDPMNAI/2019DU 19 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE EN PMH A MAKUH, COMMUNE DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN. REGION DE L'OUEST.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Préfet du Département du Noun porte à la connaissance des prestataires de l'Administration qu'après la séance d'ouverture et analyse des offres
afférentes à l'Appel d'offres sus cité, ce dossier d'Appel d'offre est déclaré infructueux et sera relancé dans les prochainsjours.

FOUMBAN le 22 Juillet 2019

Le PRÉFET

BONYOMO DONATIEN

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

COMMUNIQUE N°00038/C/MINAT/CIPM/2019 DU30 JUILLET 2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°00023/AONOPU/CIPM/ MINAT 2019 DU 3 JUIN 2019PORTANT SÉLECTION D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES, D'UN CABINET ÉTUDES TECHNIQUES ET/OU D'UN GROUPEMENT DE BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PRÉFECTURE DE NGAOUNDÉRÉ, R+2, PHASE 1

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Administration Territoriale communique :

L'entreprise ci-après désignée est, après délibération de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Avis d'Appel sus-visé.

Il s'agit de :

ADJUDICATAIRE	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT F CFA T.T.C	DELAI DE LIVRAISON
ISD SARL, BP : 30 Maroua; Tél : 699 69 62 30	Maitrise d'œuvre des travaux de construction de la Préfecture de Ngaoundéré, R+2, phase 1	Huit millions, huit cent-vingt-quatre mille, cinq cent (8 824 500) francs CFA, toutes taxes comprises	huit(08) mois.

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2eme étage, porte 214, tél.222.22.66.01, pour les formalités d'élaboration de la Lettre-Commande y afférente.

Le présent Communiqué portant publication des résultats tient lieu de mainlevée de la caution de soumission./-

YAOUNDE le 30 Juillet 2019

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

COMMUNE D'AYOS

COMMUNIQUE N°14/C/CAYOS/SG/2019 DU 30/07/2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AAONO/C-.AYOS/CIPM/2019 DU 11 JUIN 2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALES :LOT 1 CONSTRUCTION DE LA LIGNE MT MONOPHASEE TRONÇON EMINI-TOMBA-ONONO ET LOT 2 EXTENSION ELECTRIFICATION RURALE TRONÇON ONONO-MBAKA DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, AUTORITE CONTRACTANTE
Par Décision n°13/DM/C.AYOS/SG/2019 DU 30 Juillet 2019
L'Etablissement ci-après a été déclaré adjudicataire du marché relatif à la consultation suscitée.

N° de LOT	ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC(FCFA)	DUREE D'EXECUTION
01 EMINI-TOMBA-ONONO	ETS NANGA COMPAGNY II SARL BP 6604 YDE Tél 676 41 91 99	63 727 200	04 MOIS
02 ONONO-MBAKA	ETS NANGA COMPAGNY II SARL BP 6604 YDE Tél 676 41 91 99	27 753 649	02 MOIS

Ledit soumissionnaire est prié de se présenter dés publication du présent communiqué au Service du Développement Economique de la Mairie d'Ayos pour l'établissement du projet de marché y relatif.
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine faute de quoi elles seront détruites conformément à la règlementation en vigueur.

AYOS le 30 Juillet 2019

Le MAIRE

ZIBI SAMBA Francis

COMMUNE D'AYOS

COMMUNIQUE N°15/C/CAYOS/SG/2019 DU 30/07/2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AAONO/C-.AYOS/CIPM/2019 DU 25 JUIN 2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS(03) FORAGES ÉQUIPÉS À PMH DANS LES LOCALITÉS DE LOT 1 NGOUN ECOLE, LOT 2 AKAM-ENGALLI, LOT 3 NSAN 1 DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, AUTORITE CONTRACTANTE
Par Décision n°14/DM/C.AYOS/SG/2019 DU 30 Juillet 2019
L'Etablissement ci-après a été déclaré adjudicataire du marché relatif à la consultation suscitée.

N° de LOT	ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC(FCFA)	DUREE D'EXECUTION
01 NGOUN ECOLE	ETS NANGA COMPAGNY II SARL BP 6604 YDE Tél 676 41 91 99	7 999 000	03 MOIS
02 AKAM-ENGALLI	ETS NANGA COMPAGNY II SARL BP 6604 YDE Tél 676 41 91 99	7 999 500	03 MOIS
03 NSAN I	ETS NANGA COMPAGNY II SARL BP 6604 YDE Tél 676 41 91 99	7 999 201	03 MOIS

Ledit soumissionnaire est prié de se présenter dés publication du présent communiqué au Service du Développement Economique de la Mairie d'Ayos pour l'établissement du projet de marché y relatif.
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine faute de quoi elles seront détruites conformément à la règlementation en vigueur.

AYOS le 30 Juillet 2019

Le MAIRE

ZIBI SAMBA Francis

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N° 224/19/DAG/DG/PAD DU 26/07/2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 042/AOIO/PAD/CIPM-AS/2019 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU PAD DANS LE RÉ-ENGINEERING DES PROCESSUS, LE CHOIX ET L'IMPLÉMENTATION D'UNE NOUVELLE SOLUTION DE GESTION PORTUAIRE.-

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

L'appel d'offres international ouvert n° 042/AOIO/PAD/CIPM-AS/2019 relatif au recrutement d'un consultant pour l'assistance à maitrise d'ouvrage en vue de l'accompagnement du PAD dans le ré-engineering des processus, le choix et l'implémentation d'une nouvelle solution de gestion portuaire est déclaré ***infructueux.***

Les soumissionnaires sont par conséquence priés de passer retirer leur soumission sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la règlementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission./-

DOUALA le 26 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE DE BANGOURAIN

COMMUNIQUE N° 008/C/C.BGRAIN/SG/2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 004 AFFÉRENT AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NGWENFON DANS LA COMMUNE DE BANGOURAIN, DÉPARTEMENT DU NOUN.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Bangourain communique :

Par décision N° L'entreprise ci-après est retenue comme attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Avis d'Offres suscité

DAO N° 004 ; TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGWENFON DANS LA COMMUNE DE BANGOURAIN, DEPARTEMENT DU NOUN

N° du lot	ENTREPRISE	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
Unique	ETS MOUCHILI B.P : 85 Batouri Tel : 699 59 09 43	49 932 145 (quarante-neuf millions neuf cent trente-deux mille cent quarante-cinq)	120 jours

Ladite entreprise est invitée se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation de la décision, au bureau du Maire de la Commune de Bangourain pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

BANGOURAIN le 30 Juillet 2019

Le MAIRE

MOUMBEN Adamou

COMMUNE DE BANGOURAIN

COMMUNIQUE N° 006/C/C.BGRAIN/SG/2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 003 AFFÉRENT AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BANGOURAIN DANS LE DÉPARTEMENT DU NOUN (DEUX (02) LOTS).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Bangourain communique :
Par décision N°001/2019/PA/CIPM-B/BGRAIN de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Bangourain portant proposition d'attribution suscité. L'entreprise ci-après est retenue comme attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Avis d'Offre
DAO N° 003 : AFFERENT AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BANGOURAIN DANS LE DEPARTEMENT DU NOUN (DEUX (02) LOTS)

N° du lot	ENTREPRISE	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1	ETS MOUCHILI B.P : 85 Batouri Tel : 699 59 09 43	LOT 1 : EPB POUOKAM II 16 913 257 (Seize millions neuf cent treize mille deux cent cinquante-sept)	90 jours
2		LOT 2 ; EP NJIKATAM-BANGAMBI 15 904 581 (quinze millions neuf cent quatre mille cinq cent quatre-vingt-un)	

Ladite entreprise est invitée se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation de la décision, au bureau du Maire de la Commune de Bangourain pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

BANGOURAIN le 30 Juillet 2019

Le MAIRE

MOUMBEN Adamou

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'OUEST

COMMUNIQUE N° 009/C/F/CRPM/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RALATIFS A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/GOUV-OU/CRPM/2019 DU 24 JUIN 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA LOCALITE DE FOSSANG DANS L'ARRONDISSEMENT DE FOUMBOT, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Gouverneur de Le Région de l'Ouest, Meître d Ouvrage Délégué, Communique :

L'entreprise dont le nom suit est, par Décision Régionale N°349/DR/F/SG/DAA3/CA du 31 Juillet 2019,déclarée attributaire du marché
relatif à l'Avis d'Appel d'Offres dont les références, le montant d'attribution et le délai d'exécution sont récapitulés dans le tableau ci-après :

Numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et Objet	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
N°004/AONO/GOUV-OU/CRPM/2019 du 24 juin 2019 pour les travaux d'électrification de la localité de FOSSANG dans l'Arrondissement de Foumbot, Département du Noun, Région de l'Ouest	ECN CAMEROUN BP Magba Tel : 699 44 28 28	109.956.367 (cent neuf millions neuf cent cinquante-six mille trois cent soixante-sept)	03,5 (trois et demi) mois par phase

L'entreprise concernée est invitée à se présenter dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Ouest, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de marché. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage Délégué se réserve le droit d'annuler l'attribution.

BAFOUSSAM le 31 Juillet 2019

Le GOUVERNEUR

AWA FONKA AUGUSTINE

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 02/07/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

COMMUNIQUE N°00038/C/MINAT/CIPM/2019 DU30 JUILLET 2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°00023/AONOPU/CIPM/ MINAT 2019 DU 3 JUIN 2019PORTANT SÉLECTION D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES, D'UN CABINET ÉTUDES TECHNIQUES ET/OU D'UN GROUPEMENT DE BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PRÉFECTURE DE NGAOUNDÉRÉ, R+2, PHASE 1

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Administration Territoriale communique :

L'entreprise ci-après désignée est, après délibération de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Avis d'Appel sus-visé.

Il s'agit de :

ADJUDICATAIRE	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT F CFA T.T.C	DELAI DE LIVRAISON
ISD SARL, BP : 30 Maroua; Tél : 699 69 62 30	Maitrise d'œuvre des travaux de construction de la Préfecture de Ngaoundéré, R+2, phase 1	Huit millions, huit cent-vingt-quatre mille, cinq cent (8 824 500) francs CFA, toutes taxes comprises	huit(08) mois.

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2eme étage, porte 214, tél.222.22.66.01, pour les formalités d'élaboration de la Lettre-Commande y afférente.

Le présent Communiqué portant publication des résultats tient lieu de mainlevée de la caution de soumission./-

YAOUNDE le 30 Juillet 2019

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDE ET DE SES ENVIRONS A PARTTIR DU FLEUVE SANAGA

COMMUNIQUE N°009/C/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO DU 31 JUILLET 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00000007/AONR/MINEE/PAEPYS/CSPM/19 DU 21 MAI 2019 LANCÉ APRÈS APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°000003/AMI/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO/18 DU 03 AOÛT 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES EN VUE DE LA RÉALISATION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE DÉPLACEMENT DES TOMBES SITUÉES DANS L'EMPRISE DE LA CONDUITE DE TRANSPORT D'EAU DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ ET SES ENVIRONS À PARTIR DU FLEUVE SANAGA, EXERCICE 2017.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR DE PROJET, MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE, COMMUNIQUE :

Est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres suscité, le Soumissionnaire ci-après désigné :

Lot	Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	GROUPEMENT INGETECH GYJ&FILS	42 935 000	08 mois

Ce soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au siège de l'unité opérationnelle du PAEPYS pour l'élaboration du projet de Lettre Commande.

Par conséquent, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PAEPYS sous quinzaine dès publication du présent Communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 31 Juillet 2019

Le DIRECTEUR DE PROJET

OMBALA DIEUDONNÉE

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N° 224/19/DAG/DG/PAD DU 26/07/2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 042/AOIO/PAD/CIPM-AS/2019 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU PAD DANS LE RÉ-ENGINEERING DES PROCESSUS, LE CHOIX ET L'IMPLÉMENTATION D'UNE NOUVELLE SOLUTION DE GESTION PORTUAIRE.-

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

L'appel d'offres international ouvert n° 042/AOIO/PAD/CIPM-AS/2019 relatif au recrutement d'un consultant pour l'assistance à maitrise d'ouvrage en vue de l'accompagnement du PAD dans le ré-engineering des processus, le choix et l'implémentation d'une nouvelle solution de gestion portuaire est déclaré ***infructueux.***

Les soumissionnaires sont par conséquence priés de passer retirer leur soumission sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la règlementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission./-

DOUALA le 26 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE DE BANGOURAIN

DECISION N'004/D/C.BGRAIN/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004 AFFERENT AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGWENFON DANS LA COMMUNE DE BANGOURAIN, DEPARTEMENT DU NOUN.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGOURAIN

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la Décentralisation ;

Vu la Loi N° 2004/18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la Loi 2009/019 du 15 Décembre 2009 portant fiscalité locale ;

Vu le Décret N° 91/77 du 25 mars 1977 déterminant les Pouvoirs de Tutelle sur les Communes, syndicats de Communes et établissements

communaux et les textes modificatifs subséquents ;

Vu le Décret N° 77/418 du 24 Octobre 1977 portant création des services provinciaux des Communes ;

Vu le Décret N° 2013/292 du 06 Septembre 2013 portant nomination des Préfet (dont Monsieur BONYOMO Donatien en qualité de Préfet

du Département du Noun) ;

Vu l'Arrêté N° 00286/A/MINATD/DCTD du 13 Novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur MOUMBEN Adamou , Maire de la Commune

de Bangourain ;

Vu le Procès-verbal N°06/PV/C.BANGOURA1N/CIPM-B/2019 du 26 juillet 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès

de la Commune de Bangourain portant proposition d'attribution de la Lettre commande relative au DAO N°004/AONO/C.BANGOURAIN/

CIPMCB-TBEC/2019;
Vu la proposition d'attribution N°002/2019 /PA/CIPM-B/BGRAIN de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune

de Bangourain ;

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise ci-après est retenue comme attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Avis suivant : DAO N° 004 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGWENFON DANS LA COMMUNE DE BANGOURAIN, DEPARTEMENT DU NOUN

N° du lot	ENTREPRISE	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
Unique	ETS MOUCHILI B.P : 85 Batouri Tel : 699 59 09 43	49 932 145 (quarante-neuf millions neuf cent trente-deux mille cent quarante-cinq)	120 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

BANGOURAIN le 30 Juillet 2019

Le MAIRE

MOUMBEN Adamou

COMMUNE DE BANGOURAIN

DECISION N°003/D/C.BGRAIN/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONALOUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003 AFFERENT AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BANGOURAIN DANS LE DEPARTEMENT DU NOUN (DEUX (02) LOTS).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGOURAIN

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la Décentralisation ;

Vu la Loi N° 2004/18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la Loi 2009/019 du 15 Décembre 2009 portant fiscalité locale ;

Vu le Décret N° 91/77 du 25 mars 1977 déterminant les Pouvoirs de Tutelle sur les Communes, syndicats de Communes et établissements

communaux et les textes modificatifs subséquents ;

Vu le Décret N° 77/418 du 24 Octobre 1977 portant création des services provinciaux des Communes ;

Vu le Décret N° 2013/292 du 06 Septembre 2013 portant nomination des Préfet (dont Monsieur BONYOMO Donatien en qualité de Préfet

du Département du Noun) ;

Vu l'Arrêté N° 00286/A/MINATD/DCTD du 13 Novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur MOUMBEN Adamou , Maire de la Commune

de Bangourain ;

Vu le Procès-verbal N°05/PV/C-BANGOURAIN/CIMP-B/2019 du 26 juillet 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics

auprès de la Commune de Bangourain portant proposition d'attribution de la Lettre commande relative au DAO

N°003/AONO/CBANGOURAIN/CIPMCB-TBEC/2019;

Vu la proposition d'attribution N°001/2019 /PA/CIPM-B/BGRAIN de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune

de Bangourain.

DECIDE

Article 1er: L'entreprise ci-après est retenue comme attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Avis suivant : DAO N° 003 : AFFERENT AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BANGOURAIN DANS LE DEPARTEMENT DU NOUN (DEUX (02) LOTS)

N° du lot	ENTREPRISE	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1	ETS MOUCHILI B.P : 85 Batouri Tel : 699 59 09 43	LOT 1 : EPB POUOKAM II 16 913 257 (Seize millions neuf cent treize mille deux cent cinquante-sept)	90 jours
2		LOT 2 ; EP NJIKATAM-BANGAMBI 15 904 581 (quinze millions neuf cent quatre mille cinq cent quatre-vingt-un)	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

BANGOURAIN le 30 Juillet 2019

Le MAIRE

MOUMBEN Adamou

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'OUEST

DECISION REGIONALE N° 349/DR/F/SG/DAAJ/CA/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/GOUV-OU/CRPM/2019 DU 24 JUIN 2019 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DE LA LOCALITÉ DE FOSSANG DANS L'ARRONDISSEMENT DE FOUMBOT. DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Gouverneur de La Région de l'Ouest, Maître d'Ouvrage Délégué,

THE GOVERNOR OF THE WEST REGION

Commandeur de l'Ordre de la Valeur,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;

Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des Chefs de circonscriptions administratives et portant organisation

et fonctionnement de leurs Services ;

Vu le décret n° 2011 /408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190

du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par les décrets n°2015/434

du 02 octobre 2015, n°2018/191 du 02 mars 2018, n°2019/001 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2014/184 du 04 juin 2014 portant nomination de Monsieur AWA FONKA Augustine, en qualité de Gouverneur de la Région

de l'Ouest ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'arrêté N°0203/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Régionales de Passation des Marchés Publics ;

Vu la lettre-circulaire n°0005/LC/MINKAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature

et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 004/AONO/GOUV-OU/CRPM/2019 du 24 juin 2019 pour les travaux d'électrification

de la localité de FOSSANG dans l'Arrondissement de Foumbot, Département du Noun, Région de l'Ouest

Considérant le Procès-verbal N°065/PV/GOUV.OU/CRPM/2019 du 26 juillet 2019 de la Commission Régional de passation des Marchés Publics

de l'Ouest relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres proposition d'attribution du marché pour le DAO N°004;

DECIDE :

Article 1 ; L'entreprise ci-après est attributaire de la lettre-commande relative à la l'Avis d'Appel d'Offres dont les références, le montant d'attribution et le délai sont récapitulés dans le tableau ci-après :

Numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et Objet	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
N°004/AONO/GOUV-OU/CRPM/2019 du 24 juin 2019 pour les travaux d'électrification de la localité de FOSSANG dans l'Arrondissement de Foumbot, Département du Noun, Région de l'Ouest	E2M CAMEROUN BP Magba Tel : 699 44 28 28	109.956.367 (cent neuf millions neuf cent cinquante-six mille trois cent soixante-sept)	03,5 (trois et demi) mois par phase

BAFOUSSAM le 31 Juillet 2019

Le GOUVERNEUR

AWA FONKA AUGUSTINE

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE NGAMBE

DECISION MUNICIPALE N°05/DM/LT/DSM/C.NGBE/SG/SPM/CIPM/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05(BIS)/AONO/C.NGBE/CIPM/SPM/2019DU 21 JUIN 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES AVEC ROBINETS ÉQUIPÉS DE PANNEAUX SOLAIRES DANS LES LOCALITÉS DE MATOL ET PIMBO , COMMUNE DE NGAMBE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, RÉGION DU LITTORAL..FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019.IMPUTATIONS : 53 27 641434 2246

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAMBE
Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'Orientation de la Décentralisation ;
Vu la loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu la loi n° 2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le décret n° 77/203 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu l'arrêté n°232/23 du 07 juin 1955 portant création de la commune rurale de Ngambe
Vu l'arrêté n° 00000167/A/MINATD/DCTD du 04 novembre 2013, constatant l'élection de Monsieur YEDE Gilbert, en qualité de Maire de la Commune de Ngambe ;
Vu la circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2019 ;
Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°05(bis)/AONO/C.NGBE/CIPM/SPM/2019du 21 Juin 2019 en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un Bloc de deux Salles de Classes à L'École Publique de INYOUYA, Commune de NGAMBE, Département de la Sanaga-Maritime, Région du Littoral ;
Considérant le Procès-Verbal de la Session du 25 Juillet 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés relative à l'examen des rapports de la Sous-Commission d'Analyse des Offres et à la proposition d'attribution;
Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1er: La Lettre Commande relative à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert susvisé, est, pour compter de la date de signature de la présente décision municipale, attribuée **ETS TAYYIBA, BP 7032 DOUALA, Tél : 679787991/ 696358798.**

- Montant de la lettre commande : **Vingt-Neuf Millions Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille (29 998 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**
- Délai d'exécution : **Quatre (04) mois.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

NGAMBE le 26 Juillet 2019

Le MAIRE

YEDE Gilbert

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

DECISION N°00211/D/MINAT/2019 DU30 JUILLET 2019PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PRÉFECTURE DE NGAOUNDÉRÉ, R+2, PHASE 1.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,
Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités Publiques
Vu la loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 8 mars 2012 ;
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;
Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 portant régime fiscal et douanier applicables aux Marchés Publics ;
Vu l'arrêté n° 093/ CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des Dossiers d'Appel d'Offres;
Vu la circulaire n° 003/CAB /PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;
Considérant l'Avis d'Appel d'Offres n°00023/AONOPU/CIPM/ MINAT 2019 du 3 juin 2019portant sélection d'un Bureau d'Études Techniques, d'un Cabinet Études Techniques et/ou d'un groupement de Bureaux d'Études Techniques pour la maitrise d'œuvre des travaux de construction de la Préfecture de Ngaoundéré, R+2, phase 1;
Considérant l'offre formulée par l'entreprise ISD SARL;
Considérant les nécessités de service,

D E C I D E

Article 1er. Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'entreprise ISD SARL, BP :30Maroua; Tél : 699 69 62 30,la Lettre-Commande relative à la maitrise d'œuvre des travaux de construction de la Préfecture de Ngaoundéré, R+2, phase 1,pour un montant de, Huit millions, huit cent-vingt-quatre mille, cinq cent (8 824 500) francs CFA, toutes taxes comprises.
Article 2.-La prestation de référence sera exécutée dans un délai de huit (08) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.
Article 3.-La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -

YAOUNDE le 30 Juillet 2019

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDE ET DE SES ENVIRONS A PARTTIR DU FLEUVE SANAGA

DÉCISION N°0000009/19/D/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO DU 31 JUILLET 2019.PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00000007/AONR/MINEE/PAEPYS/CSPM/19 DU 21 MAI 2019 LANCÉ APRÈS APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°000003/AMI/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO/18 DU 03 AOÛT 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES EN VUE DE LA RÉALISATION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE DÉPLACEMENT DES TOMBES SITUÉES DANS L'EMPRISE DE LA CONDUITE DE TRANSPORT D'EAU DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ ET SES ENVIRONS À PARTIR DU FLEUVE SANAGA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR DE PROJET, MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE,
Vu la Constitution ;
Vu la Loi N°98/005 du 14 avril 1998 portant régime de l'eau ;
Vu la Loi N°2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité au Cameroun;
Vu la Loi N°2017/021 du 20 décembre 2017 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics;
Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N°2011/409 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement;
Vu le Décret N°2012 /501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
Vu le Décret N°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le Décret N°2011/1520/PM/SG du 14 juillet 2011 portant création de la Cellule d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga ;
Vu l'Arrêté No00000176/A/MINMAP du 31 juillet 2015 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga
Vu la Décision N°019 CAB/PM du 03 août 2016 portant nomination du Directeur du Projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga (PAEPYS) ;
Vu la Lettre Circulaire No0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics ;
Vu le Communiqué portant publication du résultat de l'Appel d'Offres National Restreint N°00000007/AONR/MINEE/PAEPYS/CSPM/19 du 21 mai 2019.

DECIDE:
Article 1er : L'entreprise ci-après citée est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres National Restreint susmentionné.

Lot	Entreprise	Montant proposé TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	GROUPEMENT INGETECH GYJ&FILS	42 935 000	08 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 31 Juillet 2019

Le DIRECTEUR DE PROJET

OMBALA DIEUDONNÉE

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DECISION N°073/2019/EDC/DG/DEP/PRERETD/IE DU 23 JUILLET 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT NO: 007/AOIO/EDC/CEP-PRERETD/SPM/2016 POUR LES ETUDES, LA FOURNITURE, LES TRAVAUX DE MONTAGE ET RACCORDEMENT DE 65 100 BRANCHEMENTS DANS HUIT (08) REGIONS DU CAMEROUN (TROIS (03) LOTS).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le DIRECTEUR GENERAL de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),
Vu la constitution ;
Vu la loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la Société Electricity Development Corporation (EDC);
Vu le Décret N° 2006/407 du 29 Novembre 2006, portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;
Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;
Vu le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu l'Avis d'appel d'offre international OUVERT N°001/AOIO/EDC/DEP/PRERETD/SPM/2018 du 26 Septembre 2018;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC lors de la session du 16 mai 2019 portant validation du rapport revu d'attribution des marchés relatif à l'appel d'offres international N°001/AOIO/EDC/DEP/PRERETD/SPM/2018 du 26 Septembre 2018 pour Pour les études, la fourniture, les travaux de montage et raccordement de 65 100 branchements dans huit (08) Régions du Cameroun « trois (03) lots » ;

Vu la correspondance RDGC 1/LTR/JPM/2019/07/006 du 19 JUILLET 2019 relative à l'avis de non objection de la BAD sur l'attribution du marché.

DECIDE :

Article 1er :
Le marché relatif à l'appel d'offres international ouvert No: N°001/AOIO/EDC/DEP/PRERETD/SPM/2018 du 26 Septembre 2018 pour les études, la fourniture, les travaux de montage et raccordement de 65 100 branchements dans huit (08) Régions du Cameroun en trois (03) lots est attribué ainsi qu'il suit :

lots	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Prix lus à l'ouverture des plis		Prix final HT enFCFA
Lot 1	**FABRILEC S.A.,** 81 RUE eL BANAFSAJ MERS SULTAN CASABLANCA 20140 – MAROC. TEL/TELECOPIE : +212 522 268 048/ +212 522 268004 E-mail : info@fabrilec.ma/ info@mmk.ma	FCFA	**3 352 626 469,10**	**3 384 574 949**

Lot 2	**GROUPEMENT ELECTRO-PLOMB / SAFARELEC** Akwa en face de l'ancienne porte Laquintane, BP 12 275 Douala, Cameroun ; Tel : +237 677 79 50 88 E-mail : info@electro-plomb.com	Euros	**3 294 920**	**4 297 547 921**
		FCFA	**2 136 222 273**	
Lot 3	**ZIZ SARL** N'djamena au quartier SABANGALI BP 1589, N'djamena, Tchad Tel : +235 662 759 26 / +235 225 219 50 Email : zizsarl@gmail.com	Euros	**831 063**	**1 235 340 381**
		FCFA	**690 198 513**	

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 23 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NSANGOU Dr THEODORE

COMMUNE D'AYOS

DECISION MUNICIPALE N° 14/DM/CAYOS/SG/2019 DU 30 JUILLET 2019 PORTANT ATTRIBUTION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AAONO/C-.AYOS/CIPM/2019 DU 25 JUIN 2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS(03) FORAGES ÉQUIPÉS À PMH DANS LES LOCALITÉS DE LOT 1 NGOUN ECOLE, LOT 2 AKAM-ENGALLI, LOT 3 NSAN 1 DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, AUTORITE CONTRACTANTE

Vu La Constitution ;
Vu La Loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu La Loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu La Loi n°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées;
Vu La Loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant Fiscalité Locale ;
Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2017/343 du 03 juillet 2017 portant nomination de Monsieur **Jean Roger ALIM BAOUROU** aux fonctions de Préfet du Département du Nyong et Mfoumou ;
Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu l'Arrêté N°00000325/MINATD/DCDT du 18 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 30 Septembre 2013 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;
Vu La Décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu la Décision municipale n°005/DM/CAYOS/SG/2019 constatant la composition de la commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;
Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AAONO/C-.AYOS/CIPM/2019 du 25 Juin 2019;
Vu le Rapport d'Analyse des offres et la proposition d'attribution par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos du 29 Juillet 2019
Vu le Procès-Verbal de la séance d'ouverture des plis et l'analyse des offres du 19 juillet 2019 ;
Vu la lettre de transmission et la proposition d'attribution ;
Vu la Publication de résultat de l'Avis d'Appel d'Offres N°007/AAONO/C-.AYOS/CIPM/2019 du 25 Juin 2019;

DECIDE :

Article 1er : le Prestataire dont le nom suit est déclaré attributaire du marché relatif à l'avis d'appel d' offres national ouvert susmentionnée, montant et délai ci-après .

- **LOT 1 Construction forage A PMH à Ngoun Ecole**
- Noms et Adresse de l'attributaire : **ST MARTEAU SERVICE SARL BP 33192 YAOUNDE TEL 699 99 08 55**
- Prix Final **TTC (en FCFA) : 7 999 000**
- Délai **Trois 03 mois**

- LOT 2 **Construction forage A PMH à AKAM-ENGALLI**

Noms et Adresse de l'attributaire : **ST MARTEAU SERVICE SARL BP 33192 YAOUNDE TEL 699 99 08 55**
Prix Final **TTC (en FCFA) : 7 999 500**

- Délai **Trois 03 mois**
-
- LOT 3 **Construction forage A PMH à NSAN I**

Noms et Adresse de l'attributaire : **ST MARTEAU SERVICE SARL BP 33192 YAOUNDE TEL 699 99 08 55**
Prix Final **TTC (en FCFA) : 7 999 201**

- Délai **Trois 03 mois**

Article 2 : les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres supplémentaires dans un délai de quinze (15) jours au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos. Passé ce délai ces offres seront purement détruites.

Article 3 : La Présente Décision tient lieu de la main levée de la caution de soumission pour ledit soumissionnaire.
Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

AYOS le 30 Juillet 2019

Le MAIRE

ZIBI SAMBA Francis

COMMUNE D'AYOS

DECISION MUNICIPALE N°13/DM/CAYOS/SG/2019 DU 30 JUILLET 2019 PORTANT ATTRIBUTION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AAONO/C-.AYOS/CIPM/2019 DU 11 JUIN 2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALES :LOT 1 CONSTRUCTION DE LA LIGNE MT MONOPHASEE TRONÇON EMINI-TOMBA-ONONO ET LOT 2 EXTENSION ELECTRIFICATION RURALE TRONÇON ONONO-MBAKA DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, AUTORITE CONTRACTANTE

Vu La Constitution ;
Vu La Loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu La Loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu La Loi n°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées;
Vu La Loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant Fiscalité Locale ;
Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2017/343 du 03 juillet 2017 portant nomination de Monsieur **Jean Roger ALIM BAOUROU** aux fonctions de Préfet du Département du Nyong et Mfoumou ;
Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu l'Arrêté N°00000325/MINATD/DCDT du 18 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 30 Septembre 2013 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;
Vu La Décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu la Décision municipale n°005/DM/CAYOS/SG/2019 constatant la composition de la commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;
Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AAONO/C-.AYOS/CIPM/2019 du 11 Juin 2019;
Vu le Rapport d'Analyse des offres et la proposition d'attribution par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos du 29 Juillet 2019
Vu le Procès-Verbal de la séance d'ouverture des plis et l'analyse des offres du 08 juillet 2019 ;
Vu la lettre de transmission et la proposition d'attribution ;
Vu la Publication de résultat de l'Avis d'Appel d'Offres N°006/AAONO/C-.AYOS/CIPM/2019 du 11 Juin 2019;

DECIDE :

Article 1er : le Prestataire dont le nom suit est déclaré attributaire du marché relatif à l'avis d'appel d'offres national ouvert susmentionnée, montant et délai ci-après .

- **LOT 1**construction de la ligne MT MONOPHASEE Tronçon EMINI-TOMBA-ONONO Noms et Adresse de l'attributaire : **St NANGA COMPAGNY II SARL BP 6604 YDE Tél 676 41 91 99**
- Prix Final **TTC (en FCFA) : 63 727 200**
- Délai **Quatre 04 mois**

- LOT 2 Extension Electrification Rurale Tronçon ONONO-MBAKA
  Noms et Adresse de l'attributaire : **St NANGA COMPAGNY II SARL BP 6604 YDE**
  Tél 676 41 91 99
- Prix Final **TTC (en FCFA) : 27 753 649**
- Délai **Deux 02 mois**

Article 2 : les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres supplémentaires dans un délai de quinze (15) jours au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos. Passé ce délai ces offres seront purement détruites.

Article 3 : La Présente Décision tient lieu de la main levée de la caution de soumission pour ledit soumissionnaire.
Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE MELONG

DECISION MUNICIPALE N°365 /DM/ C-MLG/SG/ST/2019 DU 16 JUILET 2019 PORTANT PUBLICATION D RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/COMMUNE—MELONG/CIPM/ST/2019 DU 20 JUIN 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO RÉGION DU LITTORAL..

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG
Vu la constitution ;
Vu la loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;
Vu la loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu la loi N°2018/0190 du 02 mars 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;
Vu le décret N°77/91 du 23 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les communes, syndicats des Communes et établissements communaux modifié et complété par le décret N°90/1464 du 09 novembre 1990 ;
Vu le décret n°62/17 du 26 Décembre 1962 portant création de la commune de Melong ;
Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018;
Vu le décret n° 2017/343 DU 03 Juillet 2017 portant nomination de Monsieur GALIMNGONG Irénée aux fonctions de Préfet du Département du Moungo
Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;
Vu L'arrêté N°204/A/MINMAP Du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbains
Vu l'arrêté N° 0000188/AJMINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et ses adjoints;
Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics
Vu la circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et la publication du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n°001/C/MINFI de la 28/12/2018 portante instruction relative à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;
Vu la décision N°00000157/ CAB /MINMAP/du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passations des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;
Considérant L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2019 DU 20 JUIN 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.

Décide:

Article 1er : L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2019 DU 20 JUIN 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL **est infructueux.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MELONG le 23 Juillet 2019

Le MAIRE

KUETE JEAN

COMMUNE DE MELONG

DECISION MUNICIPALE N°364 /DM/ C-MLG/SG/ST/2019 DU 16 JUILET 2019 PORTANT PUBLICATION D RESULTAT DE L'APPEL D' OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/COMMUNE—MELONG/CIPM/ST/2019 DU 20 JUIN 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DEUX SALLESDE CLASSES A L' ECOLE PUBLIQUE DE NEW-MELONG (DENZO) DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO RÉGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG
Vu la constitution ;
Vu la loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;
Vu la loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu la loi N°2018/0190 du 02 mars 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;
Vu le décret N°77/91 du 23 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les communes, syndicats des Communes et établissements communaux modifié et complété par le décret N°90/1464 du 09 novembre 1990 ;
Vu le décret n°62/17 du 26 Décembre 1962 portant création de la commune de Melong ;
Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018;
Vu le décret n° 2017/343 DU 03 Juillet 2017 portant nomination de Monsieur GALIMNGONG Irénée aux fonctions de Préfet du Département du Moungo
Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;
Vu L'arrêté N°204/A/MINMAP Du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbains
Vu l'arrêté N° 0000188/AJMINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et ses adjoints;
Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics
Vu la circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et la publication du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n°001/C/MINFI de la 28/12/2018 portante instruction relative à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;
Vu la décision N°00000157/ CAB /MINMAP/du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passations des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;
Considérant L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2019 DU 20 JUIN 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DEUX SALLES DE CLASSES DANS A L'ECOLE PUBLIQUE DE NEW¬MELONG (DENZO) DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.

Décide:

Article 1er : L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2019 DU 20 JUIN 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DEUX SALLES DE CLASSES DANS A L'ECOLE PUBLIQUE DE NEW-MELONG (DENZO) DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL **est infructueux.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MELONG le 23 Juillet 2019

Le MAIRE

KUETE JEAN

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°1470/19/DAG/DG/PAD DU 26/07/2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 042/AOIO/PAD/CIPM-AS/2019 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU PAD DANS LE RÉ-ENGINEERING DES PROCESSUS, LE CHOIX ET L'IMPLÉMENTATION D'UNE NOUVELLE SOLUTION DE GESTION PORTUAIRE.-

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2002/163 du 24 Juin 2002, portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
VU la Résolution n° 0474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 06 Décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0541-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Régime Indemnitaire du Système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0623-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant Organisation et Fonctionnement du Comité chargée de la Commande du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 06 07 Décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le système des Marchés du Port Autonome de Douala
VU la Résolution n° 0620-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0630-18/CA/PAD du 21 Décembre 2018 portant adoption du Budget de l'exercice 2019 du Port Autonome de Douala ;
VU l'Appel d'offres international ouvert n° 042/AOIO/PAD/CIPM-AS/2019 relatif au recrutement d'un consultant pour l'assistance à maitrise d'ouvrage en vue de l'accompagnement du PAD dans le ré-engineering des processus, le choix et l'implémentation d'une nouvelle solution de gestion portuaire ;
VU le Procès-verbal de la 20 ème session de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et des Services du Port Autonome de Douala ;

Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1er.- L'Appel d'Offres International Ouvert **n° 042/AOIO/PAD/CIPM-AS/2019 relatif au recrutement d'un consultant pour l'assistance à maitrise d'ouvrage en vue de l'accompagnement du PAD dans le ré-engineering des processus, le choix et l'implémentation d'une nouvelle solution de gestion portuaire** est déclaré infructueux.

ARTICLE 2.- L'appel d'offres susvisé est déclaré infructueux en application des dispositions de l'article 95 du Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala.

ARTICLE 3.- La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

DOUALA le 26 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

PRÉFECTURE DU NOUN

DECISION PREFECTORALE N° 007/DP/F32/SAEF/2019 DECLARANT INFRCUTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°006 BIS/AONO/F.32/CDPMN-AI/2019 DU 19 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE EN PMH A MAKUH, COMMUNE DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN. REGION DE L'OUEST.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NOUN,
Chevalier de l'Ordre National de la Valeur
Officier du Mérite Camerounais

Vu la Constitution;

Vu la loi n°98/013 du 14 juillet relative à la concurrence ;

Vu la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier du Cameroun;

Vu la loi n'2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019 ;

Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun;

Vu le décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des Chefs de circonscriptions administratives et portant organisation

et fonctionnement de leurs services;

Vu le décret n°2013/292 du 06 septembre 2013 portant nomination de Préfets (dont monsieur BONYOMO Donatien, aux fonctions de Préfet

du département du Noun) ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°0001/CZ/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des loi de finances, au suivi et au contrôle

de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et

des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2019 ;

Vu le procès-verbal n°062/PV/F.32/CDPM-NN/2019 du 12 juillet 2019 portant ouverture et examen des offres relatives à l'appel d'offres n°005 bis pour les travaux de construction d'un forage équipé en PMH à Makuh relevant son infructuosité ;

DECIDE:

Article 1er : le Dossier d'Appel d'Offres relatif aux travaux de construction d'un forage équipé en PMH à Makuh, connmune de Njimom, département du Noun, est déclaré infructueux:
Article 2: La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

FOUMBAN le 22 Juillet 2019

Le PRÉFET

BONYOMO DONATIEN

COMMUNE DE MINDOUROU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002-BIS/AONO/C.MROU/2019 DU 09/07/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A AMPEL DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en Français ou en Angiais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra.parvenir sous pli fermé a la Mairie de MINDOUROU, sans aucune Indication sur l''identité du Soumissionnaire sous peine de rejet, au plus tard le **15/03/2019 à 11 heures.**
	Lire plutot **20/08/2019 à 09 heures**

2	**Ouverture des Plis**
	Au lieu de ... L''ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de MINDOUROU le **15/03/2019 à 12 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de MINDOUROU, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont lis ont la charge.
	Lire plutot **20/08/2019 à 10 heures**

MINDOUROU le 29 Juillet 2019

Le MAIRE

ZENGLE NTOUH Richard

COMMUNE DE MELONG

ADDITIF N°01 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2019 DU 04 JUIL 2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POINT D'EAU AGRICOLE A ESSEKOU DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DE LITTORAL.LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES INTÉRESSÉES À L'APPEL D' OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2019 DU 04 JUIL 2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POINT D'EAU AGRICOLE À ESSEKOU, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DE LITTORAL, QUE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au Secrétariat Général, au plus tard le **29/07/2019, à 11 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention : **«APPEL D`OFFRES NATIONAL OUVERT AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 005/AONO/COMMUNE- MELONG/CIPM/ST/2019 du 04/07/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) POINT D'EAU AGRICOLE A ESSEKOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.»** **Financement : BIP MINADER Exercice 2019** **« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au Secrétariat Général, au plus tard le **12/08/2019, à 11 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention : **«APPEL D`OFFRES NATIONAL OUVERT AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 005/AONO/COMMUNE- MELONG/CIPM/ST/2019 du 04/07/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) POINT D'EAU AGRICOLE A ESSEKOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.»** **Financement : BIP MINADER Exercice 2019** **« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **29/07/2019, à 12 Heures précises,** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de Melong, sis à la Commune de Melong. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **12/08/2019, à 12 Heures précises,** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de Melong, sis à la Commune de Melong. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

MELONG le 23 Juillet 2019

Le MAIRE

KUETE JEAN

COMMUNE DE SANTA

ADDITIONAL CLAUSE 004 BEARIAGON THE POSTPNEMENT OF THE OPENING DATE OF TENDER FILES NO 14 &015/ONIT/SC/SCITB/2019 OF 02ND JUNE 2019 FOR THE DEVELOPMENT OF TOURISTIC SITE PAH-NGOH IN BALIGHAM AND TOURISTICE SITESHUM LAKA IN MBUVIUAGE AB IN SANTA SUB DIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.THE STATE OF CAMEROON PRESENTED BY AC LORD MAYOR OF SANTA COUNCIL (DCA), NAMED AS "ADMINISTRATION" HEREBY DECIDES AS FOLLOWS: ARTICLE 1. THIS PRESENT ADDITIONAL CLAUSE HAS AS OBJECTION « THE POSTPONEMENT OFTEN OPENING DATE OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER FILES NO. NO.014 & 015/ONTT/SC/SCLTB/2019 02ND JULY 2019 FOR THE DEVELOPMENT OF TOURISTIC SITE PAH-NGOH IN BALIGHAM ANDTOURISTICE SITE SHUM LAKA IN MBU VILLAGE ALL IN SANTA SUB DIVISION, MEZAM DIVISION OFTHE NORTH WEST REGION. DUE TO THE RECOMENDATION FROM ARMP NW VIA LETTER N° 00119/L/ARMP/NW/CCR/CSPE/AA/19 AS A RESULT OF LATE RECEPTION OF TENDER NOTICES. ARTICLE 2 THAT ALL BIDDERS IN POSSION OF THIS TENDER FILE SHOULD REPPORT AT THE PUBLICATION OF THIS NOTE TO THE MAYOR'S SECRETARIATAT SANTA COUNCIL FOR FURTHER INFORMATION. ARTICLE 3.THAT THE SUBMISSION/OPENING TIMES REMAIN UNCHANGED. ARTICLE 4.THAT THIS PRESENT ADDITTONAI CLAUSE IS ISSUED TO SERVE WHATEVER AND WHENEVER NEED ARRISES

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Ouverture des Plis**
	Au lieu de ... The opening ofbids in one phase shall be done **24/07/2019 at 11 a.m** in the Conference Hall of the Santa Council by the competent Tender Board. Only bidders may attend orbeduly represented by a person of their choice who hasfull knowledge of the file. The opening of administrative documents and the technical and financial bids {technical and financial if the openingis single-phased, technical only if the opening is double-phased)
	Lire plutot **The bids shall be opened on Friday, 02nd August, 2019**

SANTA le 19 Juillet 2019

Le MAYOR

SAMKIE ELVIS GANYAM II

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 01/07/2019POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.ADDITIF N° 2

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Consistance des prestations
	Au lieu de ... Les prestations objet du présent appel d'offres portent sur la fourniture de : **Lot N° 1 : Ordinateurs** Deux cent quinze (215) Micro-ordinateurs à faible encombrement avec claviers et souris Deux cent quinze (215) Ecrans LED ; Trente (30) ordinateurs portables ; Cinq (05) ordinateurs tout en un ; Cinquante (50) souris optique usb ; Vingt (20) disques dur externes ; Quinze (15) aspirateurs pour ordinateur de marque ITDuster ou équivalent ; Vingt (20) lecteurs DVD externes ; Un (01) ordinateur portable professionnel.
	Lire plutot ● **Lot N° 1 : Ordinateurs** 1. Cent soixante dix (170) Micro-ordinateurs à faible encombrement avec claviers et souris 2. Cent soixante dix (170) Ecrans LED ; 3. Vingt (20) ordinateurs portables ; 4. Cinq (05) ordinateurs tout en un ; 5. Cinquante (50) souris optique usb ; 6. Vingt (20) disques dur externes ; 7. Quinze (15) aspirateurs pour ordinateur de marque ITDuster ou équivalent ; 8. Vingt (20) lecteurs DVD externes ; 9. Un (01) ordinateur portable professionnel.

2	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, à la **Cellule des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, au plus tard le **31/07/2019** à **13 heures,** et devra porter la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 01/07/2019** **POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.** **« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**
	Lire plutot Les soumissionnaires de l'appel d'offres ci-dessus visé sont informés que la date de remise des offres, initialement prévue le **31 juillet 2019**, est reportée au **14 août 2019 à 13 heures.** L'ouverture des plis aura lieu le même jour à **14 heures.**

3	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot **<u>PIECE N° 12 : LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET COMPAGNIES D'ASSURANCES A PRODUIRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS (NOUVEAU)</u>** **Liste des établissements bancaires et compagnies d'assurances autorisés à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics** Cette liste est disponible à l'ARMP. **1. Afriland First Bank (FIRST BANK);** **2. Banque Atlantique Cameroun (BACM);** **3. Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME).** **4. Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFIBANK) ;** **5. Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC);** **6. Bank of Africa Cameroun (BOA Cameroun);** **7. Citibank Cameroun (CITIGROUP);** **8. Commercial Bank-Cameroun (CBC);** **9. Credit Communautaire d'Afrique-Bank (CCA-BANK);** **10. Ecobank Cameroun (ECOBANK);** **11. National Financial Credit Bank (NFC-Bank)** **12. Société Commerciale de Banques-Cameroun (SCB-Cameroun) ;** **13. Société Générale Cameroun (SGC) ;** **14. Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC);** **15. Union Bank of Cameroon PLC (UBC);** **16. United Bank for Africa (UBA);** **Compagnies d'Assurances:** **1. Activa assurances ;** **2. Area Assurances ;** **3. Atlantique Assurances ;** **4. Beneficial General Insurances ;** **5. Chanas assurances** **6. CPA SA ;** **7. Nsia Assurances ;** **8. Pro Assur SA ;** **9. SAAR SA ;** **10. Saham Assurances SA ;** **11. Zenith Insurance.**

YAOUNDE le 30 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 09/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 04/07/2019POUR LA SOUSCRIPTION DE POLICES D'ASSURANCES A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.AADDITIF N° 1

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original (01) et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposé, sous plis fermé, sous peine de rejet à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, au plus tard le **31/07/2019** à **13 heures** précises et devra porter la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/ADC/CIPM/2019** **DU 04/07/2019** **POUR LA SOUSCRIPTION DE POLICES D'ASSURANCES A LA SOCIETE AEROPORTS** **DU CAMEROUN S.A.** **« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**
	Lire plutot Les soumissionnaires de l'appel d'offres ci-dessus visé sont informés que la date de remise des offres, initialement prévue le **31 juillet 2019**, est reportée au **07 août 2019 à 13 heures.** L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **07 août 2019** à **14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen porte 1102-386. Ultérieurement, seront ouvertes les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu la note technique minimale.

2	Attribution
	Au lieu de ... Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la mieux disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.
	Lire plutot Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la mieux disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises. Toutefois, avant signature du marché, le soumissionnaire devra fournir les documents réglementaires (C1, C4, C10B Tab D, C11 et CEG) pour l'exercice 2019, documents certifiés par les services compétents du MINFI.

3	Durée Validité des Offres
	Au lieu de ... Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour le dépôt. **Nombre maximum de lot** Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

3	Durée Validité des Offres
	Lire plutot Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60)** jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt.

4	Autres
	Au lieu de ... **Période de couverture** La période de couverture est de **douze (12) mois.** **Nombre maximum de lot** Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.
	Lire plutot **Période de couverture** La période de couverture est de **douze (12) mois éventuellement renouvelable, après évaluation.** **Nombre maximum de lot** Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

YAOUNDE le 30 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

ADDITIF N° 001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 003/AOIO/ CRTV/CIPM/19 POUR LA FOURNTURE D'EQUIPEMENTS DE DIFFUSION A LA CRTV EN PROCEDURE D'URGENCE, EXERCICE 2019.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires concernent notamment :
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- absence d'une des pièces administratives exigée dans le DAO 48heures après l'ouverture des plis;
- Note technique inférieure à 80 % de critères essentiels.

- Absence du bordereau des prix unitaires;

Emetteurs FM Radio :
- Puissance insuffisante;
- Rendement < 60% ;
- Excitateur non stéréophonique et non autonome;
- Structure de l'amplificateur RF non modulaire ;
- Système d'antenne non conforme aux spécifications techniques (lot 2) ;
- Non-respect de la norme ISO 9001 en matière de fabrication des équipements électromagnétiques en ce qui concerne les équipements de diffusion ;

Onduleurs
- Puissances nominales des onduleurs inférieures aux valeurs décrites ;
- Systèmes de tensions différents de 230-400V ;
- Fréquences nominales différentes de 50HZ ;
- capacités des batteries inférieures aux valeurs décrites ;
- tensions des batteries différentes de 12V ;
- onduleurs différents de la technologie ON-LINE double conversion ;
- matériel proposé non conforme aux normes CEI.

-Critères Essentiels
Cette évaluation se fera de manière binaire avec un minimum, acceptable de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur:
- La présentation générale de l'offre (sommaire, pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;
- Les références du soumissionnaire dans les prestations similaires ;
- Source ou provenance des équipements ;
- Respect des caractéristiques techniques
- Délai d'exécution
- Service après-vente.

1	Critères d'évaluation

Lire plutot

13. Critères d'évaluation
13.1 Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires concernent notamment :
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- absence d'une des pièces administratives exigée dans le DAO 48heures après l'ouverture des plis;
- Note technique inférieure à 80 % de critères essentiels.
- Absence du bordereau des prix unitaires ;
- Non-respect des caractéristiques techniques majeurs suivants :

Emetteurs FM Radio :
- Puissance insuffisante;
- Rendement < 60% ;
- Excitateur non stéréophonique et non autonome;
- Structure de l'amplificateur RF non modulaire ;
- Système d'antenne non conforme aux spécifications techniques (lot 2) ;
- Non-respect de la norme ISO 9001 en matière de fabrication des équipements électromagnétiques en ce qui concerne les équipements de diffusion ;

Onduleurs
- Systèmes de tensions différents de 230-400V ;
- Fréquences nominales différentes de 50HZ ;
- capacités des batteries inférieures aux valeurs décrites ;
- tensions des batteries différentes de 12V ;
- onduleurs différents de la technologie ON-LINE double conversion ;
- matériel proposé non conforme aux normes CEI.

13.2 Critères Essentiels
Cette évaluation se fera de manière binaire avec un minimum, acceptable de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur:

- La présentation générale de l'offre (sommaire, pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;
- Les références du soumissionnaire dans les prestations similaires ;
- Source ou provenance des équipements ;
- Respect des caractéristiques techniques mineurs ;
- Délai d'exécution
- Service après-vente.

2	Autres

Au lieu de ...

REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES

Article 3: Fraude et corruption
3.1. Le Maître d'Ouvrage exige des soumissionnaires et de ses cocontractants, qu'ils respectent les règles d'éthique professionnelle les plus strictes durant la passation et l'exécution de ce marché. En vertu de ce principe, le Maître d'Ouvrage :
a. Définit, aux fins de cette clause, les expressions ci-dessous de la façon suivante:
i. Est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché;
Se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché
"Pratiques collusoires'' désignent toute forme d'entente entre deux ou plusieurs soumissionnaires (que le Maître d'Ouvrage en ait connaissance ou non) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu de la concurrence ; et
iv. "Pratiques coercitives" désignent toute forme d'atteinte aux personnes ou à leurs biens ou de menaces à leur encontre afin d'influencer leur action au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché.
b. Rejettera une proposition d'attribution si elle détermine que l'attributaire proposé est, directement ou par l'intermédiaire d'un agent, coupable de corruption ou s'est livré à des manœuvres frauduleuses, des pratiques collusoires ou coercitives pour l'attribution de ce marché.

2	Autres
	Lire plutot **<u>Article 3</u>: Fraude et corruption** **3.1.** Le Maître d'Ouvrage exige des soumissionnaires et de ses cocontractants, qu'ils respectent les règles d'éthique professionnelle les plus strictes durant la passation et l'exécution de ce marché. En vertu de ce principe, le Maître d'Ouvrage : a. Définit, aux fins de cette clause, les expressions ci-dessous de la façon suivante : i. est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché; quiconque se livre à des "manœuvres frauduleuses", déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché ; "pratiques collusoires'' désignent toute forme d'entente entre deux ou plusieurs soumission-naires (que le Maître d'Ouvrage en ait connaissance ou non) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu de la concurrence ; "pratiques coercitives" désignent toute forme d'atteinte aux personnes ou à leurs biens ou de menaces à leur encontre afin d'influencer leur action au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché ; v. le « conflit d'intérêt » est toutes situation dans laquelle l'intérêt financier ou personnel d'un agent ou d'une entité publique est de nature à compromettre à transparence dans la passation des marchés publics ; b. Toute proposition d'attribution est rejetée s'il est prouvé que l'attributaire proposé est, directement ou par l'intermédiaire d'un agent public, coupable de corruption, s'est livré à des manœuvres frauduleuses, des pratiques collusoires ou coercitives ou encore en situation de conflit d'intérêt lors de l'attribution de ce marché.

YAOUNDE le 29 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

ADDITIF N°001/BUNEC/DG/DAF/CPPC À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/19/AONO/BUNEC/CIPM/2019 DU 08 JUILLET 2019 RELATIF À L'INFORMATISATION DE LA SOLDE, DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AINSI QUE DE LA COMPTABILITÉ AU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... Les offres techniques seront évaluées suivant le système de notation binaire et suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères portent sur les éléments ci-après : a) l'expérience du fournisseur ; b) présentation de l'offre ; c) personnel (qualification des Experts) ; d) matériel ; e) délai de livraison; f) méthodologie.
	Lire plutot Les offres techniques seront évaluées suivant le système de notation par points et suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères portent sur les éléments ci-après : a)l'expérience du fournisseur ; b) présentation de l'offre ; c)personnel (qualification des Experts) ; d) délai de livraison; e)méthodologie.

2	Autres
	Au lieu de ... **III-DANS LE REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO) :** -Il est reprécisé que la date limite de dépôt des offres est fixée au 31 juillet 2019 à 12 heures 00 et l'ouverture desdites offres aura lieu quant à elle à 13 h 00 le même jour ; -Concernant la grille d'évaluation, critère essentiel « qualification et compétences du personnel clé pour la mission », rubrique Chef de projet, ● Chef de projet ……..08 pts ● Expert en Finances Publiques BAC+5 au moins……..02pts ● Expérience avérée en matière de Gestion des Finances Publiques et du Budget programme ……..……03pts ● Expériences d'au moins douze(12) ans dans l'analyse, la conception et le développement des applications informatiques ● 0 à 6ans ……..0pts ● 7 à 10ans ……01pts ● 8 à 11ans ……02pts ● 12 ans et plus ……..03pts **IV-SUR LE CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)** **Article 13** : **LIEU ET MODE DE PAIEMENT** Le Cocontractant sera rémunéré sur présentation d'une facture établie en six (06) exemplaires dont l'original doit être timbré selon le tarif en vigueur. La facture devra être revêtue des mentions de prise en charge et de liquidation accompagnées du procès-verbal de réception en quatre (04) exemplaires et l'original de la lettre-commande dûment enregistré conformément à la réglementation en vigueur. Le paiement se fera par virement au compte bancaire n° _____ ouvert dans les livres de_____ Agence de_____

2	Autres

Lire plutot

- Chef de projet …….....06 pts
  - Expert en Finances Publiques BAC+5 au moins……..01pts
  - Expérience avérée en matière de Gestion des Finances Publiques et du Budget programme ……..……02pts
  - Expériences d'au moins douze(12) ans dans l'analyse, la conception et le développement des applications informatiques
    - 0 à 6ans ……...0pts
    - 7 à 10ans ……01pts
    - 8 à 11ans ……02pts
    - 12 ans et plus ……..03pts

IV-SUR LE CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)

Article 13 : **LIEU ET MODE DE PAIEMENT**

Le Cocontractant sera rémunéré sur présentation d'une facture établie en six (06) exemplaires dont l'original doit être timbré selon le tarif en vigueur.

La facture devra être revêtue des mentions de prise en charge et de liquidation accompagnées du procès-verbal de réception en quatre (04) exemplaires et l'original de la lettre-commande dûment enregistré conformément à la réglementation en vigueur.

Le Ministère des Marchés Publics recevra copies des factures provisoires et devra visé la dernière facture.

Le paiement se fera par virement au compte bancaire n° _____ ouvert dans les livres de_____ Agence de_____

Le reste sans changement -/-

YAOUNDE le 30 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOMO ALEXANDRE MARIE

COMMUNE D'OBALA

ADDITIF SUR L'APPELS D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°007/AONO/COB/CIPM/2019 DU 10 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'APPUI A L'OPERATION VILLE VERTE DANS LA COMMUNE D'OBALA :

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept **(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir au Service de la Passation des Marchés de la Commune d'Obala au plus tard **le 02 aout 2019 à 12 heures**, heure locale, soit déposée et devra porter la mention :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/COB/CIPM/2019 DU 10 JUILLET 2019 RELATIF A L'APPUI A L'OPERATION VILLE VERTE DANS LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE
FINANCEMENT : BIP 2019

Lire plutot

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Dossier d'Appel d'Offre, avant la date et l'heure fixée dans le même Dossier d'Appel d'Offre. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	**Au lieu du 02/08/2019, à 12 heures considérer plutôt le 06/08/2019 à 12 heures.**
Lieu de réception des offres	**Commune d`Obala**

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un temps à la commission interne de passation des marchés (Salle des Actes , Service de la passation des marchés). L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 02 aout 2019 à 13 h,** par la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Obala,
Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix ayant une connaissance parfaite de ses offres.

Lire plutot

9.1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d`Obala, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heure et adresse précisées dans la lettre de Dossier d'Appel d'Offre.

Date et heure d'ouverture des plis	**Au lieu du 02/08/2019, à 13 heures considérer plutôt le 06/08/2019 à 13 heures.**
Lieu d'ouverture des plis	**Commune d`Obala**

3	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot **<u>Critères éliminatoires</u>:** ● Non production d'une pièce absente ou non conforme dans le dossier dans un délai de 48 heures après l'ouverture; ● Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière BPU, DQE, SDP) ; ● Fausse déclaration ou falsification des pièces relevée dans le dossier (la commission interne de passation des Marchés et l'Autorité Contractante se réservent le droit à l'authenticité de tout document présentant un caractère douteux) ; ● Absence de la caution de soumission signée par le Chef d'Agence de la Banque concernée ou la compagnie d'assurance, d'après l'article 92.8 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics. ● Absence de la capacité financière d'un montant au moins égale à **<u>5 000 000 (Cinq Millions) F.CFA</u>** signée par le Chef d'Agence de la Banque concernée ; ● Présence d'un prix unitaire aberrant attesté par son sous-détail dans l'offre financière après justificatifs du soumissionnaire si nécessaire ; ● Non satisfaction d'au moins 85,6 % des critères essentiels. ***Le reste sans changement.***

OBALA le 31 Juillet 2019

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU e-JDM

Journal des Marchés Publics # _____

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*) : ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*) : ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*) : ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Pridesoft

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

CONTACTS PROJET

222 20 49 17
Internet : pridesoft.armp.cm
Email : pridesoft@armp.cm